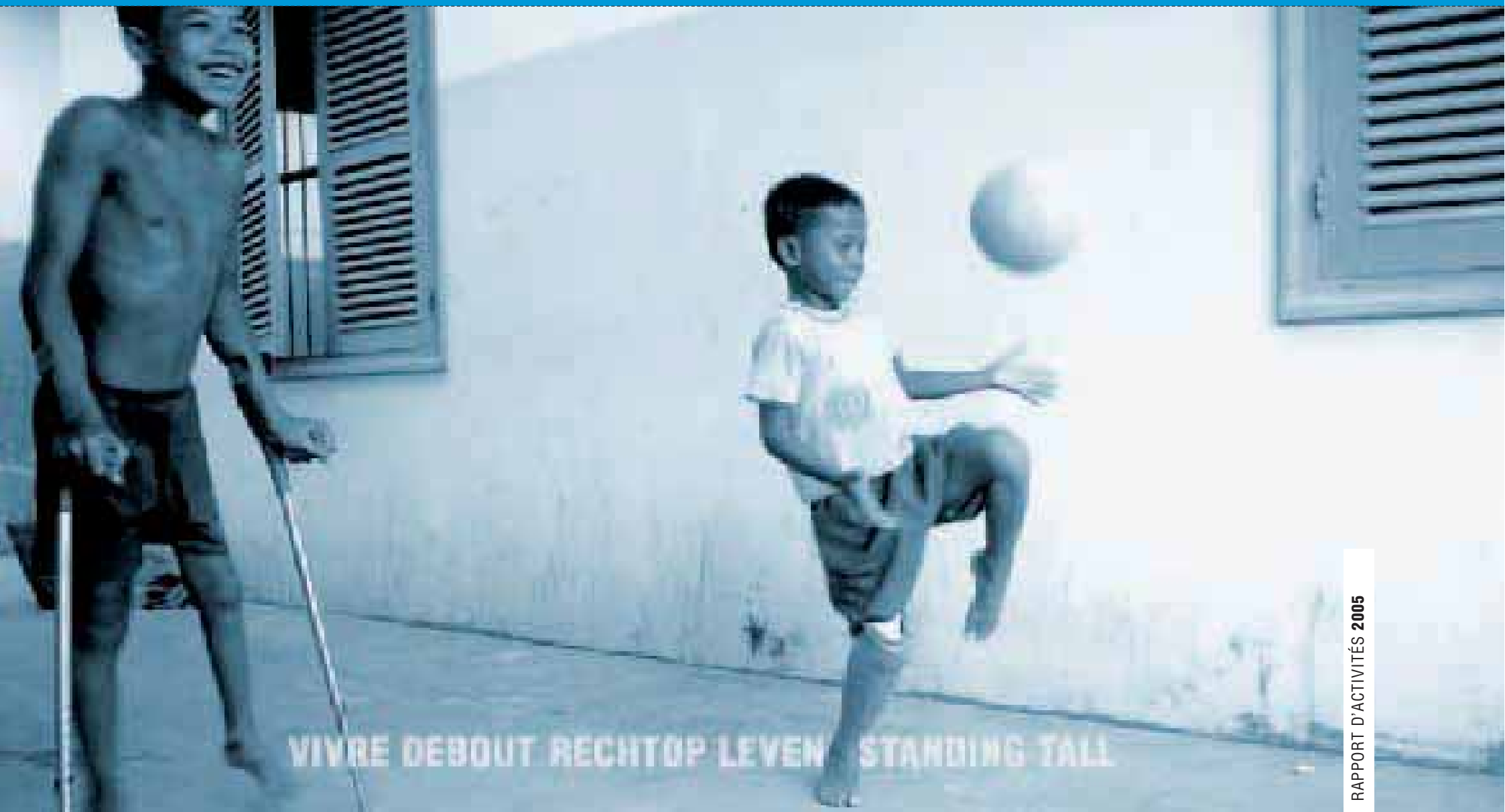




**HANDICAP
INTERNATIONAL**

**PRÉVENIR, GUÉRIR ET SURMONTER
LE HANDICAP À TRAVERS LE MONDE >>**



VIVRE DEBOUT RECHTOP LEVEN STANDING TALL



INTRODUCTION

Handicap International est une association de solidarité internationale spécialisée dans le domaine du handicap. Non gouvernementale, non confessionnelle, sans affiliation politique et à but non lucratif, elle intervient dans tous les contextes aux côtés des personnes en situation de handicap, pour leur prêter assistance et les accompagner dans leur prise d'autonomie. Depuis sa création, l'organisation a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays, et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, France, Luxembourg, Suisse, Royaume-Uni, USA) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la cogestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation Handicap International.

La section belge gère directement les projets de l'association dans 16 pays. Ce rapport présente notre organisation et résume nos actions au cours de l'année 2005, sur le terrain et en Belgique.



HISTORIQUE // 03



COMMENT TRAVAILLONS-NOUS ?

PRÉVENTION	// 06
RÉADAPTATION	// 08
INSERTION	// 10



ACTIVITÉS EN BELGIQUE // 11

SENSIBILISATION
CONCOURS
OBSERVATOIRE DES MINES



DANS LE MONDE

AFRIQUE	// 14
AMÉRIQUE LATINE	// 20
ASIE	// 23
MOYEN-ORIENT	// 31



LA BELGIQUE : PREMIER PAYS À INTERDIRE LES BOMBES À SOUS-MUNITIONS // 35



RAPPORT FINANCIER // 36

ÉDITO //

L'année 2005 fut une année-charnière pour la lutte contre les bombes à sous-munitions, qui continuent à faire de nombreuses victimes civiles. En Belgique, le travail de notre unité politique et celui de nos partenaires a mené à une interdiction nationale des bombes à sous-munitions au début de l'année 2006. Nous nous concentrons actuellement sur une interdiction internationale de ces armes et je vous invite à soutenir cette campagne en visitant le site www.sousmunitions.org.

L'année 2005 peut aussi être qualifiée d'historique pour notre association car notre Assemblée Générale a ouvert la voie vers la construction concrète de la Fédération Handicap International.

Un modèle fédéral a été accepté par toutes les sections existantes (Allemagne, Belgique, Canada, France, Luxembourg, Suisse, Royaume-Uni, USA) et la Fédération Handicap International est désormais la réalité de notre fonctionnement, en attendant l'établissement légal de cette construction. Nous travaillons donc en réseau afin de porter nos valeurs et combats auprès des principaux acteurs de la scène mondiale.

Sur le terrain, le travail de notre association continue à se développer en Afrique, en Asie de l'Est et en Amérique Latine. Par contre, au Moyen-Orient, nos programmes au Yémen et au Kurdistan Iraquien ont suivi un processus de transfert vers des associations locales, transfert qui fait suite à l'autonomisation réussie des projets en cours. De plus, la gestion de notre programme en Afghanistan a été transférée début 2006 à la section française du mouvement dans un souci de bonne division et d'efficacité du travail.

L'année 2005 a vu un développement important de projets à base communautaire, et surtout de ceux menés en partenariat avec des associations locales de personnes en situation de handicap. Ceci est le fruit de notre stratégie globale tendant à promouvoir ce type de projets à la place de ceux complètement gérés par notre association.

Un pays s'est ajouté à liste de nos programmes : Les Maldives. Dans ce pays, durement touché par la catastrophe du Tsunami, nous avons mis en œuvre des projets de support à des associations locales afin qu'elles améliorent leur assistance aux personnes en situation de handicap ainsi que la représentation de leurs intérêts.

Vous pourrez lire, dans ce rapport, les détails sur ce programme et sur tous les autres soutenus par notre association.

Nous conservons intacte notre motivation dans notre engagement humanitaire, confrontés de façon permanente à des situations d'urgence, de dénuement et de souffrance d'un côté, mais aussi d'espoir et de vitalité de l'autre. Comme l'a reconnu dernièrement un des hommes les plus riches de la planète, l'humanitaire est bien plus difficile que le business. Dans le commercial, on essaye de trouver les options les plus faciles tandis que dans l'humanitaire, les problèmes les plus importants sont ceux qui ont déjà résisté à l'argent et à l'intellect. Selon notre humble expérience, beaucoup de problèmes peuvent être résolus avec l'addition d'une bonne connaissance du contexte, de confiance en les personnes, de patience, de courage et, surtout, de motivation.



Pour conclure, je tiens à remercier tous les collaborateurs de Handicap International, sur le terrain et au siège, les ambassadeurs et les bénévoles, pour le travail et le soutien qu'ils ont accordé à notre association. Je voudrais également remercier tous nos partenaires dans le monde entier ainsi que nos donateurs en Belgique. Sans vous, nous n'aurions pas pu accomplir tout le travail de ces dernières années.

La section belge aura 20 ans en 2006 et tout le mouvement Handicap International fêtera son 25^e anniversaire en 2007. J'espère que vous le fêterez avec nous.

 A stylized, dotted-line signature of Angelo Simonazzi.

Angelo Simonazzi
Directeur Général



***Handicap International
a pour vision un monde
où toute forme de handicap
peut être prévenue,
guérie ou intégrée
et dans lequel les droits
des personnes handicapées
sont respectés et appliqués.***





HISTORIQUE //



© D.R.

1979

Deux médecins français travaillent dans les camps de réfugiés à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge, où ils sont confrontés à la dure réalité du terrain. Des centaines d'hommes, de femmes et d'enfants y sont affreusement blessés et mutilés par des mines antipersonnel.

1982

Création de Handicap International.



© HI

1992

Handicap International lance, en collaboration avec 5 autres ONG, une campagne de sensibilisation qui vise à interdire l'emploi des mines antipersonnel : la Campagne Internationale pour Interdire les Mines est née (ICBL). Des centaines de milliers de personnes à travers le monde adhèrent à cette campagne. Des pétitions sont signées et des actions militantes engagées dans le monde entier.

1995

La Belgique est le premier pays au monde à interdire l'utilisation des mines antipersonnel.

1997

Prix Nobel de la Paix pour la Campagne Internationale pour Interdire les Mines (ICBL). La même année, à Ottawa, 122 pays signent la Convention d'Ottawa et s'engagent à ne plus jamais utiliser, stocker, exporter ou produire de mines antipersonnel.



© HI

1999

Handicap International lance la campagne « Lacets Bleus® » en Belgique.

2000

Son Altesse Royale la Princesse Mathilde de Belgique accorde son Haut Patronage à Handicap International Belgique.

2000-2005

Aujourd'hui, Handicap International dirige des projets dans plus de 60 pays. Sa section belge est active dans 16 pays. L'organisation a étendu son action vers une approche plus globale des divers handicaps. Les Lacets Bleus®, lancés à l'origine pour les victimes des mines qui apprennent à remarquer en nouant leurs propres lacets, sont aujourd'hui portés par de nombreux Belges, en signe de solidarité avec toutes les personnes handicapées.

2005

Handicap International lance une campagne en vue de bannir les bombes à sous-munitions.

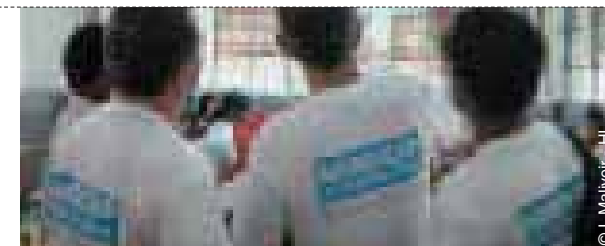
2007

Handicap International célébrera les 25 ans de sa création.





COMMENT TRAVAILLONS-NOUS ? //



Handicap International a pour objectif de permettre aux personnes handicapées de trouver ou retrouver leur autonomie, leur dignité et leurs droits. Nous avons la vision d'un monde dans lequel toutes formes de handicaps peuvent être évitées, soignées ou intégrées, et dans lequel les droits des personnes handicapées sont respectés et appliqués.

Nous atteignons cet objectif en menant notre action directement sur le terrain et en faisant des actions de plaidoyer (« advocacy » : recherche et campagnes d'information). C'est la synergie entre ces deux aspects qui garantit la légitimité de notre travail et qui permet d'avoir un plus grand impact sur les personnes handicapées. Nous considérons le handicap dans son ensemble, c'est-à-dire dans ses aspects sociaux, économiques, culturels, politiques et médicaux.

Notre action couvre les causes premières des handicaps physiques – mines antipersonnel et autres débris de guerre, maladies invalidantes, accidents de la route – et s'articule autour de trois axes :



La prévention des handicaps par le biais de la sensibilisation, par des projets éducatifs, par des opérations de déminage et par le renforcement des capacités institutionnelles.



La réadaptation de la personne handicapée par le soutien de centres de réadaptation physique, par la formation de thérapeutes et de personnel technique, par la production locale et la fourniture de matériel d'appareillage et par le soutien aux programmes de réadaptation.



L'intégration de la personne handicapée dans sa communauté et son environnement social.

Prévention



L'accent est mis sur la prévention de handicaps causés par les mines antipersonnel et autres débris de guerre, les maladies invalidantes et les accidents de la route.

➤ PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AUX MINES ANTIPERSONNEL ET AUTRES DÉBRIS DE GUERRE

Notre travail de prévention des risques d'accidents impliquant des mines antipersonnel et autres engins de guerre non explosés comporte deux volets :

Sur le terrain, nous menons des opérations de déminage et dirigeons des programmes de sensibilisation aux dangers des mines.

En Belgique, notre unité d'Action Politique collabore avec les pouvoirs publics et plusieurs organisations internationales afin d'exercer une pression diplomatique en faveur d'une interdiction totale des mines antipersonnel et des bombes à sous-munitions en Belgique et dans le monde.

Dépollution //

Les mines antipersonnel et les autres engins non-explosés disséminés dans les champs, sur les routes, etc ... font encore des victimes durant de très nombreuses années après les conflits. La dépollution effective des sols reste donc une opération vitale. Un terrain « assaini » pourra être rendu aux collectivités locales.

Education aux dangers des mines

Nos programmes d'éducation aux dangers des mines s'adressent directement aux personnes qui vivent dans ou à proximité d'une zone polluée. Ces programmes leur apportent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires à la réduction des risques dans des zones qui ne pourront être déminées dans l'immédiat, afin de permettre aux communautés de mener une vie « normale », même en présence de mines.

Les activités d'éducation sont généralement menées en privilégiant une forte implication des communautés concernées, et ce avec l'aide de spécialistes de terrain. Le but de ces activités est de réduire les risques en aidant les populations à utiliser et à diffuser plus efficacement les informations sur les mines antipersonnel.

Plaidoyer et recherche //

Handicap International est l'un des membres fondateurs de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines (ICBL – International Campaign to Ban Landmines), campagne récompensée par le Prix Nobel de la Paix. Ce réseau de plus de 1.400 organisations dans le monde, milite pour une interdiction totale des mines antipersonnel. Chaque année est publié un vaste rapport, le Landmine Monitor Report, qui décrit la réponse de la communauté internationale à la crise humanitaire causée par ces armes lâches. L'ICBL et le Landmine Monitor Report sont tous deux considérés comme des instruments majeurs de plaidoyer et de recherche; Handicap International est très fière d'être un élément capital de ce réseau.

Neuf ans après la conclusion du Traité d'Interdiction des Mines, le problème des armes à sous-munitions est devenu une priorité pour nous. Des rapports récents indiquent en effet que 90% des victimes de sous-munitions sont des civils. Et le problème des armes à sous-munitions se pose tant au moment de leur utilisation qu'après celle-ci. Si seuls une vingtaine de pays sont affectés, près de 4 milliards de sous-munitions sont stockées dans le monde, en attente d'une utilisation future.

C'est en réponse à ces informations et aux histoires d'accidents, terrifiantes, que nous recevons régulière-



© R. Kramer - HI



© G. Savi - HI

ment que le mouvement Handicap International a décidé d'appeler à l'interdiction des armes à sous-munitions. Le vote par les parlementaires belges d'une loi d'interdiction des armes à sous-munitions répond directement à notre appel (voir aussi chapitre cinq).

➤ PRÉVENTION DES MALADIES INVALIDANTES

Les populations avec lesquelles nous travaillons ont souvent un accès limité à l'enseignement et à l'information. Nous tentons de prévenir l'apparition de handicaps résultant de problèmes de santé en participant à la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière de soins de santé. Certaines actions de sensibilisation et de dépistage précoce complètent les actions de réadaptation (p.ex. détection précoce d'enfants aux pieds bots, sensibilisation des professionnels de la santé de base au handicap et à ses causes fréquentes).

Lèpre et poliomyélite //

La lèpre et la polio font partie des maladies invalidantes. En matière de prévention, nous organisons des sessions d'information s'adressant aux populations ainsi que des séances de formation pour le personnel soignant. Nous rédigeons et diffusons des documents pédagogiques pour éviter que ces maladies ne débouchent sur des handicaps par manque de précautions. Parfois, nous soutenons également des programmes de vaccination en fournissant un soutien logistique et en collaboration avec des responsables de projets, des infirmières et des coordinateurs médicaux.

➤ PRÉVENTION DES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Aujourd'hui, les accidents de la route sont l'une des principales causes de handicap dans le monde. Handicap International mène depuis plusieurs années une action

de prévention des accidents de la route grâce à des programmes éducatifs et entame une collaboration avec les pouvoirs locaux afin de compléter ce travail par des améliorations dans les domaines de l'infrastructure, de la législation et de la récolte de données. Parallèlement, les enfants des écoles sont sensibilisés aux dangers du trafic routier et le programme scolaire a été adapté pour que les enseignants puissent donner des leçons de code de la route.

Campagnes de sécurité routière //

Selon un rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé, la sécurité routière est devenue un problème majeur de santé publique au niveau mondial. Les accidents de la route tuent en moyenne une personne toutes les deux minutes et infligent quotidiennement des séquelles invalidantes à 3000 personnes.

L'essor économique entraîne une croissance du des moyens de transport motorisés* dans de nombreux pays en voie de développement. Ceux-ci ne disposant pas encore de législation spécifique en matière de sécurité routière, il est logique que Handicap International mette sur pied des projets particulièrement axés sur la sensibilisation des populations et des usagers de la route en Asie du Sud-Est.



Réadaptation physique



La réadaptation physique est la véritable pierre angulaire de notre travail. Nous offrons des soins adaptés aux personnes souffrant de séquelles de la polio, de la lèpre, de la paralysie cérébrale, et d'autres maladies. Notre travail s'adresse aussi aux nombreuses victimes de mines antipersonnel, d'autres munitions non explosées et de traumatismes, parmi lesquels les accidents de la route.

Un de nos principes fondamentaux est de former des équipes locales capables de diriger techniquement et administrativement les centres de réadaptation physique.

➤ CENTRES DE RÉADAPTATION PHYSIQUE

Les centres de réadaptation appuyés par Handicap International disposent généralement d'une section orthopédique où l'on fabrique des prothèses, des orthèses, des chaussures, des aides techniques et parfois d'autres appareillages.

Le travail des appareilleurs est complété par celui d'autres professionnels, tels que des rééducateurs à la marche ou des kinésithérapeutes ainsi que de travailleurs sociaux. Les centres offrent souvent un hébergement, nécessaire pendant la durée des traitements. Le suivi des patients, nécessaire pour veiller à la bonne utilisation des appareillages, est mis en place.

Depuis près de 20 ans, notre action permet d'appareiller les personnes souffrant de divers handicaps ou ayant subi des amputations. Notre travail continue à évoluer et l'approche de Handicap International est multidisciplinaire. Cela consiste en la fourniture d'un appareillage et, après des séances de kinésithérapie et de rééducation à la marche, en la préparation de la personne appareillée à revivre de manière autonome.

Pour Handicap International, le rôle des centres de réadaptation physique est triple :

- ils doivent permettre aux personnes affectées par divers traumatismes de bénéficier d'une réadaptation fonctionnelle ;

- ils doivent fournir des prothèses et des orthèses adaptées qui permettront aux personnes handicapées d'acquiescer davantage d'autonomie et d'accéder à plus de bien-être dans leur vie quotidienne ;

- enfin, les centres ont également un rôle social à jouer.

Les centres doivent être un lieu où les personnes handicapées peuvent trouver une écoute à leurs problèmes et obtenir des informations sur les structures de référence susceptibles de les aider.

Il est primordial que les personnes ayant reçu une prothèse et des soins dans un centre de réadaptation fassent l'objet d'un suivi au niveau de leur communauté. Quand cela est possible l'objectif des visites communautaires est multiple : d'une part vérifier que l'appareillage est toujours adapté au patient et d'autre part servir de médiateur dans la communauté pour favoriser l'intégration de la personne handicapée.

L'acquisition d'un appareil orthopédique est donc considérée comme une étape permettant une amélioration des conditions de vie du patient.

➤ SERVICES DE KINÉSITHÉRAPIE

Certains cas nécessitent une prise en charge spécifique de la part de kinésithérapeutes. Il s'agit d'une part d'éviter l'apparition ou l'installation de handicaps résultant de



maladies, déformations congénitales ou accidents, et d'autre part d'améliorer les capacités et conditions de vie de personnes présentant un handicap permanent.

Deux types de projets liés à la kinésithérapie sont donc développés :

- la kiné hospitalière afin d'éviter l'apparition de handicap chez les patients alités durant de longues périodes;
- des centres pour enfants atteints d'invalidité motrice cérébrale, pour le développement d'une prise en charge spécifique et adaptée

➤ RÉADAPTATION À BASE COMMUNAUTAIRE (RBC)

Les personnes handicapées sont généralement isolées et ne participent pas à la vie active des communautés dans lesquelles elles vivent. Ce programme est né du constat selon lequel la réponse aux besoins des personnes handicapées peut, dans la plupart des cas, être trouvée au sein même de leur communauté.

La première étape consiste à sensibiliser la population et ses dirigeants à l'existence des personnes handicapées, à leurs problèmes et à l'importance de leur intégration dans la société. Il est important en effet que ces personnes fassent partie intégrante de la dynamique communautaire. Les personnes handicapées participent activement à chaque étape et prennent même, si possible, l'initiative.

Après avoir conscientisé la communauté et ses dirigeants, il faut passer à l'action et apporter des réponses concrètes aux difficultés existantes. Les projets, destinés à toutes les personnes handicapées, cherchent des solutions adaptées au mode de vie de celles-ci dans leur environnement.

La réalisation de ces projets repose sur des agents communautaires bénévoles recrutés dans les différentes collectivités concernées. Ils assurent le suivi ainsi que le relais entre leur communauté et les services de référence afin de pouvoir répondre aux problèmes plus aigus.

➤ CENTRES POUR PATIENTS PARAPLÉGIQUES ET TÉTRAPLÉGIQUES

Nous constatons que, dans certains pays en voie de développement, le nombre de lésions de la moelle épinière connaît une forte augmentation. Ces lésions sont souvent dues à des accidents du travail ou de la route. On observe notamment de nombreuses lésions cérébrales et médullaires dans les pays où la circulation se fait le plus souvent à moto (Asie du Sud-Est) et où la construction de routes à voies rapides a eu lieu rapidement, sans que les habitudes culturelles ne changent à la même vitesse.

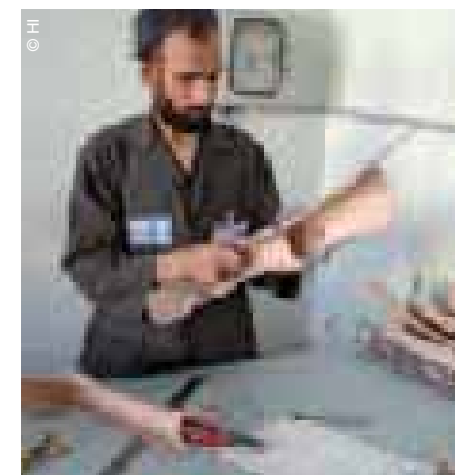
Ces pays disposent de très peu de services spécialisés capables de prendre en charge à long terme les patients para- ou tétraplégiques. Pourtant, il est important de donner à ces patients tous les atouts nécessaires afin qu'ils acquièrent le plus d'autonomie possible. C'est un véritable travail d'équipe entre médecins, infirmiers, kinésithérapeutes et ergothérapeutes. La prévention des escarres, les déplacements du lit vers la chaise et de la chaise au lit, la rééducation urologique, etc... sont autant d'aspects du traitement dont ils doivent pouvoir bénéficier. L'objectif est que les personnes qui séjournent dans le centre retrouvent la meilleure autonomie le plus rapidement possible.

Les patients doivent être entourés par une équipe multidisciplinaire et spécialisée de neurologues, urologues, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, psychologues et infirmiers. Il est capital de donner aux patients, ainsi qu'à leur famille, une information de base en vue de faciliter le retour à la maison.

Afin de faciliter ce retour au domicile, les patients séjournent temporairement dans une « maison type », proposant des adaptations à leurs besoins, simples mais efficaces et qui les familiariseront avec les défis du quotidien. Le retour au domicile est une étape particulièrement délicate pour les patients, surtout d'un point de vue psychologique. Cette transition est facilitée par la mise en place d'une équipe sociale assurant le suivi à domicile.

➤ RÉCOLTE D'INFORMATIONS

Certains projets ont intégré un volet de récolte de données ayant comme objectif l'analyse, l'exploitation et la diffusion d'informations. Ceci permet de mieux connaître et faire connaître la situation des personnes handicapées et les causes qui en sont à l'origine mais aussi de définir au mieux les orientations et les priorités de nos diverses actions. Cette information est destinée à tous les acteurs impliqués dans la prévention ou la prise en charge des personnes handicapées mais aussi aux décideurs qui peuvent influencer les orientations politiques.



Insertion



Les personnes qui ont retrouvé leur mobilité veulent également reprendre leur place au sein de la société. Cela implique une intégration dans leur famille, dans leur communauté et dans leur travail.

Nous encourageons la réintégration des personnes handicapées dans leur environnement social en leur facilitant l'accès à des formations générales et professionnelles. Nous appuyons l'intégration d'enfants handicapés dans le système scolaire ainsi que des initiatives génératrices de revenus pour les adultes.

Un autre objectif est d'éviter que les personnes handicapées ne soient rejetées par la société ou ne s'excluent elles-mêmes. Nous organisons des discussions, des séances de conscientisation au cours desquelles les personnes handicapées peuvent renforcer leur confiance en soi et augmenter leur autonomie. Ces séances visent également à dépouiller le handicap de ce qu'il peut avoir de mystérieux pour la société et dans les croyances locales.

Nous développons également des projets spécifiquement destinés à intégrer les personnes handicapées dans leur groupe social. Le « sport adapté » est l'un des moyens les plus efficaces pour atteindre cet objectif.

➤ RÉINSERTION SOCIALE ET ÉCONOMIQUE

Education des enfants et des adultes //

L'éducation joue un rôle fondamental dans le développement des individus et des communautés. Nous soutenons tant les initiatives prises dans le cadre du système scolaire formel que celles qui s'inscrivent dans des programmes éducatifs informels.

Pour une partie des projets, nous aidons les enfants handicapés à s'intégrer dans un cursus scolaire normal. Nos équipes rendent régulièrement visite à ces enfants au sein de leur nouvelle école afin de suivre leur évolution.

L'une de nos principales priorités est la promotion de l'enseignement dit « inclusif », dans lequel les personnes valides et handicapées sont formées au sein d'un seul et même système. L'apprentissage des enfants par les enfants est également exploité dans certains de nos projets.

Nous organisons des sessions de formation et de sensibilisation pour les enseignants, les parents et les enfants autour de la problématique du handicap.

Tous nos projets sont mis en œuvre avec le consentement des autorités concernées. Nous travaillons en accord avec les autorités locales et nous les aidons à améliorer l'accessibilité des écoles et autres lieux publics.

Activités génératrices de revenus //

L'acquisition de nouvelles aptitudes ne suffit pas. La formation doit mener à un projet capable de générer un revenu. Nous identifions les centres d'activités socio-économiques existants, les sensibilisons et les soutenons en vue d'y intégrer les personnes handicapées. Nous encourageons également l'embauche de personnes handicapées dans les ateliers que nous soutenons et nos bureaux et, dans certains projets, nous sensibilisons les autorités et les employeurs aux aptitudes et au recrutement de celles-ci.

Formations professionnelles //

Nous stimulons la réinsertion professionnelle par le biais de formations destinées à améliorer la vie quotidienne des personnes sourdes et malentendantes. Handicap International apporte son appui à certains centres de formation professionnelle et facilite l'accès de personnes handicapées à leurs activités.

Sensibilisation //

Au niveau de la communauté, nous essayons de démythifier le handicap et de réduire les stigmates sociaux qu'il véhicule. Parallèlement à ce travail sur le terrain, nous sommes actifs à l'échelon national afin que les autorités reconnaissent les droits des personnes handicapées.

Dans certains pays, il existe des traditions bien ancrées liées à des pratiques religieuses et culturelles. Le handicap est parfois perçu comme le signe d'une malédiction, entraînant l'exclusion et souvent le rejet de la personne handicapée. Il est alors très difficile d'encourager les communautés à soutenir les personnes handicapées.

Par nos activités de sensibilisation, nous essayons de démontrer, en remontant aux origines de ces croyances, que le handicap n'est absolument pas lié à la sorcellerie, et que souvent une maladie, un virus ou une intervention médicale mal réalisée en sont les causes.

La sensibilisation se fait notamment par des jeux de rôles et des représentations théâtrales. Ces techniques permettent aux populations de mieux percevoir quel est l'impact réel d'un handicap sur la vie quotidienne.

Handisport //

Nous faisons la promotion d'activités sportives adaptées aux personnes handicapées et aidons les athlètes handicapés à trouver un appui financier et un entraînement professionnel adéquat. Certains projets montrent des résultats exceptionnels où les personnes handicapées sont les acteurs non seulement de compétitions passionnantes mais également d'une approche de sensibilisation tout à fait percutante. D'autres projets utilisent les activités sportives comme vecteur de réadaptation, non seulement physique mais aussi psychologique et permet un accès à des activités ludiques pour tous.



ACTIVITÉS EN BELGIQUE //



Sensibilisation //

« *To speak for those who cannot speak* »

Parallèlement au travail sur le terrain, nous travaillons à faire prendre conscience, avec l'aide d'ONG, de la réalité de la vie dans les pays du tiers-monde. Nous considérons que notre mission est d'être le porte-parole des personnes souffrant d'un handicap et qui vivent dans des pays pauvres. Pour réaliser cet objectif, nous avons entre autres lancé le « kit scolaire » ; celui-ci est accessible sur notre site web. En 2005, nous avons déroulé notre tapis de mines dans plusieurs écoles, et les élèves ont pu découvrir par eux-mêmes à quel point le danger était présent et que l'on pouvait rapidement devenir une victime des mines. Nous avons également organisé la semaine des Lacets Bleus à Louvain et à Liège. Nous travaillons pour cela avec des artistes de rues qui abordent les enfants d'une manière originale.

Concours Bricoleur du Cœur //

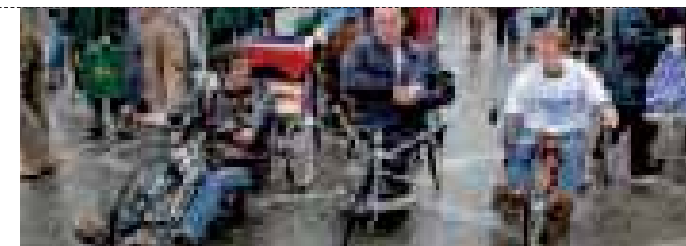
Comme chaque année, Handicap International a organisé le concours « Bricoleur du Cœur », pour récompenser les proches et amis d'enfants atteints d'un handicap. Ce concours permet de mettre en avant et de partager leur inventivité et leur créativité au service de ces enfants afin d'essayer de leur rendre la vie plus facile et plus agréable. Vous trouverez sur notre site une présentation des projets gagnants.

Lancement du Rapport de l'Observatoire des Mines et campagne contre les bombes à sous-munitions //

Le Rapport 2005 de l'Observatoire des Mines a été présenté le 22 novembre 2005 au cours d'un briefing presse réunissant 30 pays du monde entier. Handicap International a également pris part à la diffusion du rapport à Medellin, en Colombie, l'un des pays les plus minés au monde.

Handicap International a veillé à l'exécution du Traité d'Ottawa par des échanges de courriers et des contacts avec les autorités et ambassades à travers le monde et par des contacts lors de plusieurs meetings internationaux.

L'année 2005 restera aussi dans toutes les mémoires comme l'année de la campagne contre les bombes à sous-munitions, une campagne qui s'est clôturée en Belgique avec succès par le vote de l'interdiction des bombes à sous-munitions en 2006. Par ailleurs, la Belgique va détruire dans un délai de trois ans ses stocks de bombes à sous-munitions. (Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans la rubrique « La Belgique est le premier pays au monde à interdire les bombes à sous-munitions »). Handicap International a mené sur ce front une campagne intensive par le biais du parlement et de la presse. Après un voyage de presse au Kosovo, au cours duquel la presse belge a pu rencontrer des victimes des bombes à sous-munitions et voir comment se passait le déminage sur le terrain, après de nombreux contacts et briefings, la presse a focalisé une grande part de son attention sur la problématique des bombes à sous-munitions.



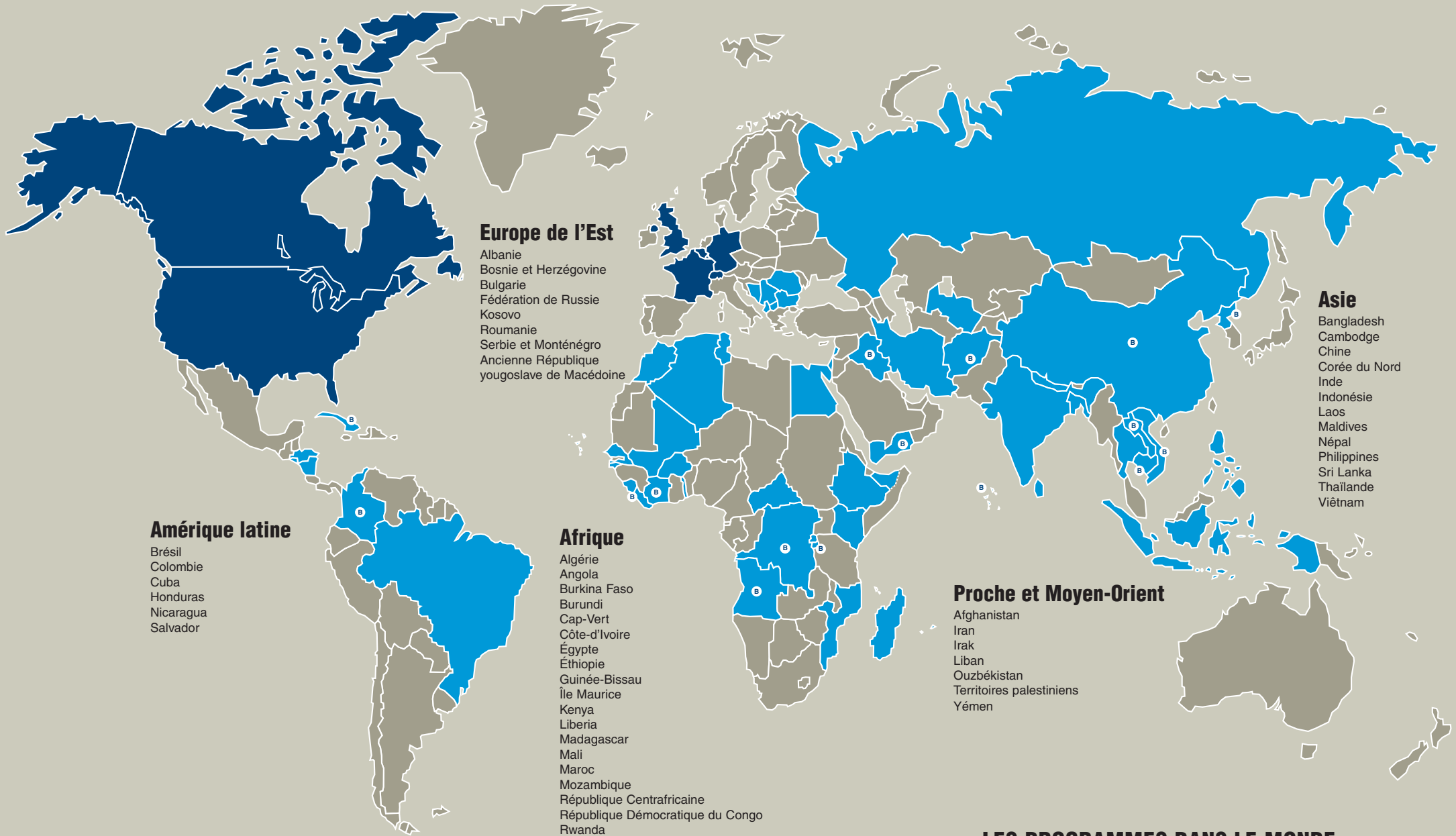
➔ EVALUATION DE LA QUALITÉ DE NOS PROJETS

Depuis quatre ans, Handicap International porte une attention toute particulière à l'évaluation régulière de ses projets. Tous les projets d'une durée minimum de 2 ans sont systématiquement évalués par un expert (interne ou indépendant) au moins une fois en cours ou en fin de projet.

En 2005, 12 projets ont été évalués par des consultants indépendants :

- **Afghanistan** : centre de réadaptation physique de Kandahar
- **Burundi** : centres de réadaptation physique et centres pour personnes polyhandicapées
- **Cambodge** : projet de réadaptation à base communautaire (CABDIC) et centres de réadaptation physique
- **Chine** : centres de réadaptation physique au Tibet
- **Côte d'Ivoire** : centre de réadaptation physique de Yopougon
- **Laos** : projet de réadaptation à base communautaire
- **Vietnam** : projet lèpre et projet de sécurité routière
- **Yémen** : centre de réadaptation physique à Aden
- **Belgique** : projet d'éducation au développement
- **Belgique** : projet de lobbying et diffusion d'information sur les mines antipersonnel

Ces évaluations sont des moments précieux pour nos équipes et nos partenaires, qui en profitent pour prendre le temps d'une réflexion et d'une discussion plus approfondies sur les projets, et s'inspirent des recommandations pertinentes des évaluateurs pour améliorer la qualité des projets en cours et en augmenter l'impact sur les personnes handicapées et leur entourage.



Amérique latine

- Brésil
- Colombie
- Cuba
- Honduras
- Nicaragua
- Salvador

Europe de l'Est

- Albanie
- Bosnie et Herzégovine
- Bulgarie
- Fédération de Russie
- Kosovo
- Roumanie
- Serbie et Monténégro
- Ancienne République yougoslave de Macédoine

Afrique

- Algérie
- Angola
- Burkina Faso
- Burundi
- Cap-Vert
- Côte-d'Ivoire
- Égypte
- Éthiopie
- Guinée-Bissau
- Île Maurice
- Kenya
- Liberia
- Madagascar
- Mali
- Maroc
- Mozambique
- République Centrafricaine
- République Démocratique du Congo
- Rwanda
- Sénégal
- Sierra Leone
- Somaliland
- Togo
- Tunisie

Proche et Moyen-Orient

- Afghanistan
- Iran
- Irak
- Liban
- Ouzbékistan
- Territoires palestiniens
- Yémen

Asie

- Bangladesh
- Cambodge
- Chine
- Corée du Nord
- Inde
- Indonésie
- Laos
- Maldives
- Népal
- Philippines
- Sri Lanka
- Thaïlande
- Viêtnam

LES PROGRAMMES DANS LE MONDE

- Les missions de Handicap International dans le monde
- B Les missions de Handicap International soutenues par la Belgique
- Sièges de Handicap International : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse

Afghanistan	>> Malgré certaines améliorations, les années de conflit combinées à la récente sécheresse et aux conditions de vie très sommaires rendent la situation critique pour une grande partie de la population et particulièrement désespérée pour les 800.000 personnes handicapées (estimation du Bureau International du Travail).	ND	▲▲▲▲▲
Angola	>> Depuis 2002, l'Angola est entré dans un processus de paix qui met fin à une guerre civile de presque 30 ans. L'Angola est l'un des pays les plus minés au monde et est confronté à des problèmes de santé, de malnutrition et d'éducation parmi les plus alarmants.	160	▲▲▲▲
Burundi	>> 2005 a vu l'établissement du premier gouvernement élu démocratiquement depuis 1993. Mais les années de guerre civile se sont traduites par des déplacements nombreux, une détérioration du niveau de vie et une modification de la structure familiale.	169	▲▲
Cambodge	>> Connu pour son passé dramatique, le Cambodge est à l'origine de la création de Handicap International. Le pays connaît un développement réel depuis 10 ans. Le pourcentage de personnes amputées est le plus élevé au monde.	130	▲▲▲▲▲
Chine	>> L'économie de la Chine a connu une forte croissance, particulièrement dans les régions côtières de l'Est et du Sud. Toutefois, dans l'Ouest du pays, les gens vivent souvent encore dans la pauvreté. Les personnes handicapées de ces régions constituent le groupe le plus vulnérable.	85	▲
Colombie	>> En 2005, la situation de crise humanitaire vécue en Colombie s'est encore aggravée. La pauvreté touche plus de 60% de la population et le déplacement forcé des populations civiles concerne près de 3.300.000 personnes.	69	▲▲▲▲▲
Corée du Nord	>> L'Association Coréenne de Soutien aux Personnes Handicapées (KASD) est active dans la République populaire démocratique de Corée et collabore depuis plusieurs années avec Handicap International.	ND	▲
Côte d'Ivoire	>> En 2002, une tentative de coup d'Etat a coupé le pays en deux zones distinctes. Confrontée à de nombreuses difficultés, la population est très jeune : 48,2 % a moins de 14 ans et son taux d'accroissement est l'un des plus élevés au monde.	163	▲
Cuba	>> Handicap International est active depuis 1998 en République de Cuba.	52	▲
Iraq	>> Conséquences du récent conflit, le très grand nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays et les accidents dus aux mines antipersonnel sont devenus les principaux problèmes du Kurdistan iraquien.	ND	▲▲▲▲▲
Laos	>> La République Démocratique Populaire du Laos (RDPL) a été établie en 1975, après 30 années de guerre civile et dix années de bombardements américains intenses. La pauvreté reste très répandue et de nombreux foyers ne peuvent pas se nourrir chaque jour ni satisfaire leurs besoins de base, en particulier dans les zones rurales.	133	▲▲▲▲
Liberia	>> Le 23 novembre 2005, Ellen Johnson Sirleaf est déclarée vainqueur à l'élection présidentielle. Les combats liés aux conflits internes auront fait plus de 200 000 morts et 800 000 réfugiés, s'ajoutant au million de personnes déplacées à l'intérieur du pays. En raison de la guerre, le Liberia connaît un taux de mortalité infantile très élevé.	ND	▲
Maldives	>> L'altitude moyenne des îles Maldives étant de 1,8 m au-dessus du niveau de la mer, un tiers de la population a été directement touchée par le tsunami. Les pertes et dommages économiques se sont élevés à 62% du PIB.	96	-
R.D. du Congo	>> En 2005, le processus de désarmement et de réintégration des groupes armés a été étendu à l'ensemble du pays. Toutefois, des combats ont continué de se dérouler dans les districts de l'Est et la situation socio-économique reste également particulièrement tendue.	167	▲▲
Vietnam	>> Trente ans après la réunification, le développement économique du Vietnam décolle. Mais ces progrès rapides laissent à la traîne différents groupes parmi lesquels on retrouve une grande partie des personnes handicapées et entraînent de nouveaux risques tels que les accidents de la route.	108	▲▲▲▲
Yémen	>> La réunification en 1990 entre le sud Yémen et le nord Yémen a donné lieu à la naissance de la première république démocratique dans la péninsule arabique. Depuis peu, le pays essaie de démocratiser son système politique et de doter l'Etat de structures modernes.	151	▲▲

* L'indicateur du développement humain mesure le niveau atteint par un pays en terme d'espérance de vie, d'instruction et de revenu réel corrigé. Pour 2005 il y a des données pour 177 (source PNUD.)

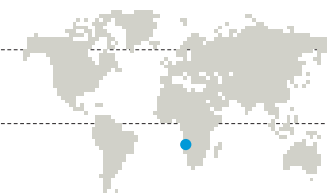


LES PROGRAMMES DANS LE MONDE //



AFRIQUE >>

Angola // Appuyer l'effort national en faveur de la réadaptation des personnes handicapées



Handicap International est présente en République d'Angola depuis 1994. Débutant par l'appui au centre orthopédique de Benguela, nos activités se sont ensuite étendues à celui de Lubango et aux ateliers orthopédiques de Negage, Bailundo ainsi qu'à l'unité de production de pieds prothétiques de Viana.

Dans une optique d'autonomisation, l'appui au secteur de la réadaptation s'est transformé en 2005 en appui institutionnel au Programme National de Réadaptation, en vue de standardiser les outils et les procédures dans ce secteur. Parallèlement, à la demande du Ministère des Affaires Sociales et de la Réintégration et se basant sur son expérience dans les provinces de Benguela, Huila et Namibe, Handicap International a initié un projet de réadaptation à base communautaire dans ces 3 provinces.

➤ NOS ACTIVITÉS

Appui institutionnel //

à Luanda et dans les 10 Centres de Réadaptation Physique du pays

Soutien au Programme National de Réadaptation au niveau de son organisation et de la qualité des services offerts.

Le soutien de Handicap International au Programme National de Réadaptation se décline de plusieurs manières :

- appui à la coordination des activités du Programme,
- amélioration des services aux personnes handicapées (outils et procédures standardisées en kinésithérapie, analyse de la satisfaction des usagers des CRP),
- amélioration de la gestion des CRP au niveau logistique
- analyse et amélioration de la classification des personnes handicapées en Angola

Cette action permet l'amélioration des services proposés aux personnes handicapées. Celles-ci peuvent de ce fait acquérir plus d'autonomie et être intégrées dans leur communauté. Ce projet d'appui a pris fin début 2006 mais d'autres appuis plus spécifiques pourront être envisagés à la demande du Programme National de Réadaptation.

Réadaptation et intégration sociale des personnes handicapées //

dans les provinces de Benguela, de Huila et dans la Municipalité de Bibala dans la province de Namibe

Soutien aux acteurs locaux de la réinsertion sociale dans une perspective de réadaptation intégrale des personnes ayant un handicap.

Le Ministère angolais des Affaires Sociales et de la Réintégration a décidé d'adopter, pour tout le pays, une approche plus globale de l'intégration sociale de la personne porteuse de handicap. Cette approche entend tenir compte de leur intégration dans la vie professionnelle, scolaire et culturelle de leur communauté. Dans ce cadre, le ministère a demandé le soutien de Handicap International. En réponse, l'association va mettre en place des projets de réadaptation à base communautaire dans deux provinces. Malgré une volonté évidente des associations locales pour développer ce type de projets, celles-ci manquent en effet de connaissances, tant au niveau de la méthode que des techniques. Suite à une mission de diagnostic et d'identification menée sur le terrain en avril-mai 2005, nous avons entamé la première phase du projet :

- construction/réhabilitation de centres de référence dans le domaine de la réadaptation à base communautaire dans 6 communautés,
- formation du personnel provincial du ministère et des associations de réadaptation à base communautaire
- activités de sensibilisation lors de la journée internationale de la personne handicapée

Nous avons alors pu lancer le projet à proprement parler, en recrutant du personnel et en planifiant les activités à mener. L'année 2006 sera consacrée à l'étude concrète des besoins des personnes handicapées et des associations locales, à des actions de sensibilisation, et au développement de partenariats permettant la réinsertion professionnelle des personnes handicapées.

Ce projet permettra de réduire la stigmatisation des personnes handicapées dans les communautés et d'améliorer la participation des personnes handicapées à la vie familiale et communautaire.

➤ PERSPECTIVES

Outre les projets décrits ci-dessus, développés par la section belge de Handicap International, la section française de l'organisation gère également plusieurs projets en Angola. Dans un souci constant de limiter les dépenses et de coordonner au mieux son action, la gestion des différents projets sera bientôt fusionnée et confiée à une seule section de Handicap International. Ce principe sera également appliqué dans d'autres pays où les deux sections sont actives.

Dans le cas de l'Angola, la section belge de Handicap International reprendra la gestion de l'ensemble des projets. Le processus conduira à terme la Belgique à augmenter le nombre de projets gérés en Angola, en reprenant des projets tels que l'éducation aux risques de mines ou l'insertion socio-économique des personnes handicapées.

Personnel international : 4
Personnel national : 30

Budget : 912.708 Euros

Donateurs : Commission Européenne (FED), DGCD, Ambassade de France en Angola, Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (BUZA)

« La qualité du travail réalisé par Handicap International dans les régions de Benguela et Lubango a poussé le Ministère à demander l'appui de l'organisation pour mettre en place des programmes de réadaptation à base communautaire dans ces deux provinces. »

Claire Fehrenbach, directrice du programme Angola





Burundi // Développer le droit des personnes handicapées

La section belge de Handicap International est devenue opérationnelle au Burundi en 1992. Son objectif était alors d'assister des programmes de réadaptation pour les personnes handicapées, en particulier les enfants souffrant de handicaps multiples.

➤ NOS ACTIVITÉS

Renforcement des services de réadaptation // à Makamba, Bujumbura, Gitega, Muyinga

Des actions multiples pour un seul objectif : un meilleur service pour les personnes handicapées

En collaboration étroite avec les centres locaux de réadaptation, Handicap International produit des aides à la marche (chaises roulantes, béquilles, prothèses et orthèses) et forme le personnel local à la production d'aides à la mobilité et à la revalidation physique.

Le projet vise également à faciliter l'accès des personnes handicapées à des centres de réadaptation physique autonomes, proches, et offrant des services de qualité. Quatre centres pour personnes handicapées physiques et deux centres pour polyhandicapés bénéficient en outre de notre soutien en vue d'améliorer la qualité de leurs services via un soutien en formation, l'octroi de bourses pour des kinésithérapeutes et orthopédistes et le don de matériel.

Enfin, des actions efficaces de plaidoyer en faveur des personnes handicapées ont été menées auprès du gouvernement et de la population burundais afin d'arriver à une meilleure intégration des personnes handicapées et à une meilleure conscience de leurs droits.

Notons qu'au Burundi, Handicap International est la seule organisation à produire des aides techniques à la marche et à dispenser des services de réadaptation aux personnes souffrant de handicap. Des services qui ont permis d'améliorer les conditions de vie des 10 000 personnes traitées.

En 2006, nous prévoyons de compléter l'appui aux centres de réadaptation physique par une approche de proximité, via la mise en place de programmes de réadaptation à base communautaire et un appui aux organisations de personnes handicapées qui œuvrent pour l'insertion socioprofessionnelle de leurs membres.

Sensibilisation aux dangers des mines // à Makamba, Rutana, Ruyigi

Atteindre les personnes jusque dans les zones reculées

Les mines et autres engins de guerre non explosés (UXO) parsèment les collines burundaises, provoquant de fréquents accidents. Pour limiter le nombre de ces accidents, Handicap International a développé un important programme de sensibilisation aux dangers des mines.

Pour cela, nous formons des agents communautaires. Ceux-ci constituent un réseau étroit qui permet d'atteindre les populations sur leurs collines. Il s'agit du seul programme de sensibilisation aux dangers des mines, qui a permis la sensibilisation des trois provinces du Sud.

La qualité de l'information récoltée par nos équipes permet également d'informer les organismes de marquage des zones à risques et de déminage.

L'année 2005 a été marquée par une amélioration des services. Toutefois, un grand turn-over du personnel HIB combiné à des difficultés relationnelles a rendu le contrôle de gestion et le suivi des projets trop lâche, nécessitant une réorganisation interne.

A l'avenir, une attention toute particulière sera portée sur l'approche-droits, afin de sensibiliser le personnel des centres de réadaptation physique, les personnes handicapées, les acteurs communautaires et étatiques aux droits des personnes handicapées.

Personnel international : 4

Personnel national : 35

Budget : 810.470 Euros

Donateurs : Commission Européenne (EuropAid), DGCD, Ministère des Affaires étrangères de Belgique



« Le Burundi est dans une phase charnière qui, une fois stabilisée, permettra le développement et la prise en charge par les structures nationales de la politique d'accompagnement des personnes handicapées »

Pascal MARTIN, directeur du programme Burundi

République Démocratique du Congo // Pour les enfants du Congo



Handicap International est présente en République Démocratique du Congo depuis 1995. Après avoir réalisé plusieurs interventions dans les provinces du Kasai Oriental (Mbuji Mayi), Kivu (Goma) et Bandundu (Kikwit), les projets actuellement en cours se concentrent sur les villes et environs de Kinshasa et de Kisangani. L'équipe de Handicap International sur ces deux sites comprend en majorité du personnel congolais, ainsi qu'un noyau de personnel expatrié.

➤ NOS ACTIVITÉS

Amélioration des conditions de vie des personnes en situation de Handicap // à Kinshasa

Débuté en 1998, ce projet couvre 22 quartiers de Kinshasa. Il s'agit d'un projet de Réadaptation à Base Communautaire. L'objectif de ce type de projet est de faciliter l'insertion des personnes handicapées au sein de leur communauté et de leur garantir une plus grande autonomie en s'appuyant sur des moyens disponibles dans la communauté.

Ce projet se déploie en plusieurs volets :

Information, éducation et communication

Un programme de formation est dispensé auprès des infirmiers et des accoucheuses afin de prévenir, identifier ou prendre en charge les différents types de handicap le plus précocement possible.

53 infirmiers œuvrant au sein de 23 maternités et 25 centres de santé de la ville de Kinshasa ont été formés sur le handicap et sa prise en charge. De plus, 373 infirmiers ont suivi au moins une restitution de ces formations sur leur lieu de travail.

Développement Communautaire

Des Comités de Réadaptation Communautaire, composés de personnes bénévoles, handicapées ou non, identifient et réfèrent les familles ayant une personne handicapée en leur sein vers une structure de prise en charge adéquate (centre de soins, écoles...) Handicap International a travaillé au renforcement des capacités des Comités de Réadaptation Communautaire (soit 704 superviseurs locaux), afin qu'ils deviennent de véritables acteurs de l'intégration des personnes handicapées dans leur communauté.

7897 personnes en situation de handicap ont déjà pu être identifiées et suivies, dans leur communauté, par les superviseurs locaux.

Enfance et handicap

Un problème particulier a été examiné cette année : suite à l'identification d'un enfant qui a besoin d'un service auprès d'une structure scolaire ou de santé, le Comité de Réadaptation Communautaire doit être à même d'accompagner la famille dans les démarches et de mener une enquête afin de l'aider financièrement si nécessaire, en couvrant 90% du coût du service et en aidant la famille à trouver les 10% restants.

Ce positionnement s'appuie également sur nos partenariats avec les villages Bondeko (15 centres situés dans les zones les plus défavorisées de Kinshasa, qui fournissent un enseignement particulier aux enfants handicapés) et avec l'« Association des Centres pour Handicapés d'Afrique Centrale » (ACHAC).

Centre de Réadaptation pour Handicapés Physiques // à Kinshasa

Clôture du projet de soutien institutionnel

Le Centre de Réadaptation pour Handicapés Physiques (CRHP) est une œuvre socio-médicale des Frères de la Charité. Handicap International a mené de 2002 à juillet 2005 un projet d'appui institutionnel à ce centre afin de l'assister dans ses démarches pour améliorer les services offerts aux personnes en situation de handicap de Kinshasa et de sa périphérie ainsi que pour renforcer ses liens avec d'autres centres.

En soutenant le CRHP, Handicap International estime avoir contribué à l'amélioration des conditions de vie de 9.500 personnes handicapées chaque année.

Le CRHP a bénéficié :

- de formations pour les kinésithérapeutes (2 ans) et pour les techniciens ortho (3 ans) ainsi que pour les techniciens de l'atelier d'aide à la marche (3 mois).
- de la mise en place d'outils de gestion de stock, de fiches de patients ainsi que de formations en informatique et en écriture de projet.
- d'équipements de physiothérapie, pour la fabrication des orthèses et prothèses, des tricycles et aides de marche, de matériel informatique, d'une bibliothèque technique ainsi que d'un parcours de marche.
- de consommables pour la kinésithérapie, l'orthopédie, les tricycles et aides de marche, afin de garantir le bon fonctionnement des services après le départ de Handicap International.

Appui communautaire autour de la problématique des mines et U.X.O. //

à Kisangani

Deux armes pour prévenir les accidents : la sensibilisation et la dépollution

La région de Kisangani a été à plusieurs reprises le théâtre d'affrontements armés et de violences. Au-delà de l'état de tension permanent, ces combats se sont soldés par la présence massive de mines antipersonnel et d'engins de guerre non explosés, qui affectent lourdement la vie des populations de la région.

La phase actuelle de l'intervention de Handicap International à Kisangani a démarré en novembre 2003, avec un projet qui, capitalisant l'expérience précédente, apporte un accroissement de la couverture géographique et une diversification du champ d'activité.

Si l'objectif final consiste en l'éradication de toute mine ou UXO, les délais nécessaires à la réalisation de cette démarche requièrent d'apprendre aux populations à vivre en présence de ce danger et à le contourner.

Le projet se subdivise en quatre volets:

Analyse d'impact

Des enquêtes ont été menées sur la majorité des sites dangereux sur l'axe menant vers l'Ituri.

Sensibilisation

Les équipes de Handicap International mènent des actions afin de sensibiliser les populations aux dangers des mines et autres engins non explosés. Ces activités sont dirigées par une jeune femme congolaise, spécialiste en Mine Risk Education, dont les compétences lui ont été reconnues par l'organisme d'accréditation de l'ONU.

Appui communautaire

Cette équipe de 8 personnes formées par un spécialiste de l'animation communautaire expatrié a travaillé au renforcement des capacités des villages dans l'identification des besoins et l'élaboration de microprojets de développement.

Déminage/marquage et destruction de stocks

Les collectes de données et les interventions ont permis de déminer de manière systématique 18.000 m² et de dépolluer 93.000 m² de sentiers et terrains. 2.992 engins ont été détruits, ce qui représente un total de 4.488 kg de matière active éliminés.

De nombreuses zones suspectes ont été marquées. Cette année de nombreux marquages ont été effectués en « dur », en particulier dans les zones où les études de faisabilité ont montré que le déminage est impossible ou inefficace.

Personnel international : 11

Personnel national : 150

Budget : 2.164.893 Euros

Donateurs : DGCD, Ministère des Affaires étrangères de Belgique, USAID, UNICEF

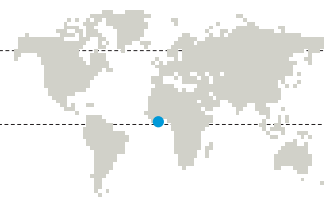


© M. Abord - HI

« Mon travail avec Handicap International est plus dangereux qu'un travail de fonctionnaire, c'est vrai, mais je pense à mes enfants. Si moi, Congolaise, je ne prends pas soin d'eux et de leur avenir, qui le fera ? Ce n'est pas aux étrangers de le faire. Et comme je pense à mes enfants, je suis très prudente »

Mimi, démineuse pour Handicap International

Côte d'Ivoire // Au-delà du conflit



En 1992, Handicap International met en place un centre de réadaptation à Gagnoa. En 1996, un atelier orthopédique est lancé à Danané. Depuis 1998, un large programme d'actions a été mis en place au bénéfice des personnes dans le besoin, et plus spécifiquement, des personnes handicapées.

➤ NOS ACTIVITÉS

Soutien au Centre de Réadaptation physique « Vivre debout » //

Le centre est situé à Abidjan, plus précisément à Yopougon. Handicap International, travaillant en partenariat avec l'association « Vivre Debout » et les Ministères de la Santé et des Affaires Sociales, a fourni à « Vivre Debout » des formations en gestion et des formations techniques. Au fil des années, les techniciens formés par Handicap International ont atteint un bon niveau de formation, produisant des appareillages de qualité. Le Centre est d'ailleurs devenu un centre de référence et fait autorité dans tout le pays. Malheureusement, des difficultés subsistent quant à la validation de la formation par les autorités ivoiriennes. Handicap International tient à cette validation, qui octroierait une sécurité aux techniciens orthopédistes formés afin que ceux-ci restent dans le centre au terme du projet.

Accès aux soins de kinésithérapie dans un contexte d'urgence au sein de l'hôpital de Bouaké //

Bouaké est la deuxième ville du pays. Située au centre de la Côte d'Ivoire, elle est devenue la « capitale » des factions rebelles. Nous intervenons au sein de l'hôpital de Bouaké, avec pour objectif de prévenir les handicaps dus aux hospitalisations dans un contexte de médecine d'urgence, en abordant le problème à trois niveaux : en

amont tout d'abord, grâce à la formation d'agents de santé et à la sensibilisation et à l'implication des autres membres du personnel de l'hôpital. Au quotidien ensuite, en travaillant directement avec les patients pour prévenir des incapacités permanentes et handicaps. Enfin, nous abordons le problème en aval en apprenant aux patients et à leur famille les exercices à effectuer après l'hospitalisation.

Nous collaborons étroitement avec l'hôpital, administré pour le moment par Médecins Sans Frontières France. Ce projet, d'un type un peu nouveau pour Handicap International, nous a permis de démontrer que l'on pouvait avoir des résultats concrets sur la santé des patients avec des moyens limités. Nous souhaiterions d'ailleurs étendre ce type d'action à l'ensemble du territoire.

➤ PERSPECTIVES

En 2006, l'équipe de Handicap International s'attachera à la réouverture du centre de réadaptation physique de Bouaké, contraint de fermer ses portes en 2002 suite à l'éclatement du conflit.

Nous continuerons également à être présents à Abidjan avec le lancement d'un projet autour de la prise en charge des enfants infirmes moteurs cérébraux (IMC).

Nous espérons aussi pouvoir lancer les bases d'un projet sur l'ulcère de Buruli, une pathologie gravement invalidante.

Personnel international : 3

Personnel national : 21

Budget : 344.269 Euros

Donateurs : Commission Européenne (ECHO), DGCD, Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg, Handicap International Luxembourg



« Pour moi, accepter d'aller travailler à Bouaké (NDLR: fief des opposants au gouvernement) et venant d'Abidjan (NDLR: zone gouvernementale) c'était aussi pouvoir apporter ma pierre à la réconciliation du pays. En me recrutant pour ce projet à Bouaké, Handicap International m'a donc quelque part permis d'être acteur de ce processus »

Félix Klenan, kinésithérapeute sur le projet de kinésithérapie hospitalière de Bouaké depuis le 1^{er} juin 2005.

Liberia // Un centre efficace et bientôt autonome



Après une mission exploratoire menée en décembre 1997, mettant à jour le manque de soins orthopédiques, les autorités locales ont demandé à Handicap International d'intervenir dans le pays. Handicap International a mis en place un centre de réadaptation au sein de l'hôpital JFK de Monrovia.

Le Centre de Réadaptation de Monrovia est le seul centre fournissant des soins pour la communauté des personnes handicapées au Liberia. Le « Monrovia Rehabilitation Center » est reconnu par les personnes handicapées elles-mêmes, les Institutions Sociales et Sanitaires, les Organisations Nationales et Internationales.

➤ NOS ACTIVITÉS

Réadaptation physique, sociale et économique des personnes handicapées //
à Monrovia et Buchanan

Au niveau réadaptation physique, Handicap International fournit des soins orthopédiques, avec la production d'appareillages, des soins de kinésithérapie et la réalisation d'aides à la mobilité (chaises roulantes, tricycles). De plus, Handicap International donne aussi quotidiennement des cours de formation aux techniciens.

En matière de réadaptation sociale et économique, Handicap International assure le suivi des patients venus au centre et organise des campagnes de sensibilisation auprès de la population et des communautés. Les partenaires du domaine de la santé et du domaine social sont sensibilisés. En partenariat avec le Groupe 77, la formation professionnelle des personnes handicapées est assurée. Handicap International développe aussi des activités de formation scolaire pour les enfants handicapés.

Après 6 années, le Centre de Réadaptation de Monrovia est totalement équipé pour produire des appareillages orthopédiques, des aides à la mobilité et pour fournir des soins de kinésithérapie. Tous les techniciens sont formés correctement et ont reçu un certificat les autorisant à délivrer des soins aux patients.

➤ PERSPECTIVES

Handicap International prévoit de se désengager progressivement du Liberia en 2006.

Personnel international : 5

Personnel national : 42

Budget : 718.105 Euros

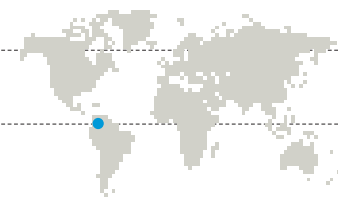
Donateurs : Commission Européenne (EuropAid), DGCD



© HI

AMÉRIQUE LATINE >>

Colombie // L'assistance aux victimes se poursuit et se développe



Depuis 1997, Handicap International est présente en République de Colombie de manière permanente. Notre action s'est basée sur le soutien à une ONG spécialisée dans la réadaptation de personnes handicapées, la Fundación REI, et le développement de partenariats ponctuels avec des institutions locales.

Depuis 2004, Handicap International exécute un nouveau programme de réadaptation à base communautaire en faveur des populations déplacées par le conflit armé dans 3 départements (Antioquia, Bolívar et Cesar). Enfin, en 2005 a débuté un nouveau projet d'assistance aux victimes civiles d'accidents de mines antipersonnel dans 2 départements (Antioquia et Bolívar).

➤ NOS ACTIVITÉS

Soutien de proximité aux personnes déplacées et handicapées //
à Antioquia, Bolívar et Cesar

Amélioration des conditions de vie de la population déplacée et handicapée.

Etre déplacé au sein de son propre pays, c'est la situation déjà difficile dans laquelle se retrouvent bien des familles colombiennes. Mais lorsqu'un membre de la famille est handicapé, les difficultés peuvent devenir insurmontables. La formation de 341 agents communautaires, au cours de l'année 2005, a permis d'aller au-devant de ces personnes handicapées. Elles sont prises en charge à domicile, mises en contact avec des services de santé, le tout en coordination avec les autorités locales et les programmes municipaux en faveur des personnes handicapées.

Tant les familles que les agents communautaires témoignent d'une grande motivation pour ce projet qui permet l'intégration des personnes handicapées dans des activités communautaires et la prise de conscience par les

autorités locales des besoins spécifiques des personnes handicapées, et qui a mené à la création de Comités municipaux du handicap.

En 2005, le projet a bénéficié à 1592 personnes handicapées.

Mines antipersonnel : assistance aux victimes //
à Antioquia et Bolívar

Suivi des victimes civiles d'accidents de mines : de l'appareillage à l'intégration professionnelle. (Nouveau projet)

Ce projet répond à un véritable besoin dans le pays. Il faut en effet savoir que Handicap International est la seule ONG de coopération internationale qui propose des aides complémentaires aux victimes civiles d'accidents de mines antipersonnel. Ceci alors que la Colombie est aujourd'hui, avec 1097 victimes en 2005, le troisième pays au monde en termes de victimes de mines antipersonnel, derrière le Cambodge et l'Afghanistan.

Le projet d'assistance aux victimes civiles a débuté en octobre 2005. En fin d'année, Handicap International avait identifié 7 victimes civiles. Un nombre qui était porté à 33 dès le mois d'avril 2006. La prise en charge des bénéficiaires se fait à trois niveaux : l'assistance orthopédique (appareillage), l'accompagnement psychologique et l'intégration professionnelle. Le projet viendra en aide à 50 victimes civiles et s'étendra d'octobre 2005 à avril 2007.

➤ PERSPECTIVES

Dans les années à venir, nous souhaitons développer les deux projets en exécution actuellement, tant géographiquement, en couvrant d'autres départements, que qualitativement, par un renforcement des activités d'intégration professionnelle.

Personnel international : 2
Personnel national : 30 (95% de femmes)

Budget : 363.108 Euros

Donateurs : Commission Européenne (EuropAid), DGCD, Coopération Suisse (DDC), UNICEF



« Les activités de Handicap International en Colombie poursuivent une approche droits d'autant plus pertinente qu'elle bénéficie à des populations victimes du conflit interne et qui luttent pour la sauvegarde de leurs droits de base »

Dominique Delvigne, directeur du programme Colombie



Cuba // Des collaborations efficaces avec les acteurs locaux du handicap

La première intervention de Handicap International dans la République de Cuba remonte à 1998. Il s'agissait de fournir une formation technique et un soutien financier pour la fabrication de prothèses. A cette époque, en effet, 3000 patients amputés attendaient leur première prothèse ou le remplacement de leur ancienne.

➤ NOS ACTIVITÉS

Réadaptation à base communautaire //

Pour l'autonomie et l'intégration des personnes handicapées dans leur communauté, quel que soit leur handicap.

La province de Granma est l'une des plus pauvres de Cuba et l'une des plus difficilement accessibles. Le projet mis en place en 2001 comporte deux volets principaux et complémentaires : la réadaptation et le soutien institutionnel. Nous travaillons avec 7 partenaires différents : les 3 associations cubaines de personnes handicapées (handicaps physiques, aveugles et muets) et quatre ministères.

• Réadaptation (et réintégration)

Handicap International vise la réadaptation intégrale des personnes handicapées dans leur communauté. Le principe de notre action est d'appuyer la formation d'équipes de travail multidisciplinaires, au niveau national, provincial et municipal. Au niveau local, les équipes encadrent et forment des agents communautaires afin qu'ils puissent à leur tour former les personnes handicapées et leurs familles, leur apprenant des gestes simples et des solutions adaptées qui leur permettront de devenir le plus autonomes possible. En 2005, 165 agents communautaires ont déjà été formés.

Travaillant au sein même des communautés, les agents vont à la rencontre des familles, assurent un suivi par des visites régulières à domicile et permettent la sensibilisation de toute la communauté.

• Soutien institutionnel

En 2004 et 2005, Handicap International a soutenu les centres de réadaptation physique au sein des hôpitaux municipaux de la province en offrant du matériel de kinésithérapie. Handicap International soutient ainsi la décentralisation des services existants afin d'en permettre un meilleur accès pour les personnes handicapées.

Education inclusive //

Amélioration du modèle cubain d'intégration des enfants souffrant de handicap dans le système scolaire régulier.

En novembre 2005 a débuté la mise en place d'un projet d'éducation inclusive. Menée à La Havane, cette expérience pilote vise à renforcer et à améliorer le modèle d'inclusion scolaire cubain. Il s'agit de :

- Equiper les écoles régulières qui accueillent ou vont accueillir des enfants en situation de handicap, de façon à ce qu'elles leur permettent de bénéficier des mêmes opportunités que tous les autres enfants et jeunes.
- Préparer les enseignants à chaque handicap spécifique auquel ils seront confrontés pour leur permettre d'y adapter leur enseignement.
- Sensibiliser tout l'entourage éducatif à l'inclusion de ces enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux et éviter des réactions peu propices (surprotection, marginalisation...)
- La capitalisation de cette expérience permettra de tracer des lignes directrices importantes pour le futur de l'éducation inclusive dans le pays.

Des bus pour Cuba //

Débutée fin 2005, l'opération permettra l'acheminement de bus à Cuba. Le transport est en effet le plus grave problème socio-économique de Cuba.

De Lijn nous offre 2 bus que nous avons déjà destinés aux associations partenaires. Le premier sera pour les

personnes ayant un handicap moteur, qui pourront ainsi profiter de voyages à la mer organisés par leur association. Le second fait l'objet d'un projet plus spécifique de l'association des personnes aveugles et va être transformé en Bibliobus pour la zone de montagne de Granma.

Personnel international : 2

Personnel national : 45, financés par nos partenaires

Budget : 165.011 Euros

Donateurs : DGCD, Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg, Handicap International Luxembourg, Ministère de l'éducation du gouvernement flamand, De Lijn, Fondation Liliane



ASIE DE L'EST



Cambodge // Des approches innovantes pour la prévention et la réadaptation des handicaps



« Dans un environnement comme le Cambodge où tant de gens luttent encore pour satisfaire leurs besoins quotidiens de base, le handicap est souvent synonyme de vulnérabilité et de pauvreté extrêmes. »

Bruno Leclercq, Directeur du programme Cambodge

L'histoire de Handicap International au Cambodge remonte à 1982. La section belge est active dans ce pays depuis 1991, à la suite du retour des réfugiés. Au fil des ans, Handicap International a créé et soutenu 7 Centres de Réadaptation Physique (CRP), un centre spécialisé dans les lésions de la moelle épinière, le centre et l'école nationaux de kinésithérapie ainsi que plusieurs projets communautaires, sportifs et de services aux populations éloignées dans 9 provinces.

➤ NOS ACTIVITÉS

Soutien à deux Centres de réadaptation physique // dans les provinces de Siem Reap et Takeo

Amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées physiques

Le but à long terme des centres de réadaptation physique est d'améliorer la qualité de vie des personnes souffrant d'un handicap physique dans quatre provinces du Cambodge, principalement des victimes de mines antipersonnel et d'UXO ainsi que leurs familles. Une attention particulière est consacrée à l'augmentation du nombre d'enfants (42% en 2005) et de femmes (26% en 2005). En fournissant des aides à la mobilité, en développant la capacité à gagner sa vie, en adaptant une maison, en envoyant un enfant à l'école ou en offrant une formation professionnelle, le centre de réadaptation physique veut s'assurer que la famille d'une personne handicapée puisse bénéficier pleinement de la réadaptation.

Développement des capacités des personnes handicapées au niveau communautaire (CABDIC) // dans les provinces de Siem Reap et Banteay Mean Chey

Amélioration de l'intégration des personnes handicapées dans leur communauté

Ce programme se concentre sur une intervention précoce auprès des enfants souffrant d'un handicap et sur le développement des capacités au sein de la communauté grâce à des initiatives d'auto-assistance et à une sensibilisation. La plupart des enfants que le CABDIC rencontre souffrent de paralysie cérébrale, de séquelles de la polio, d'un pied bot, du syndrome de Down ou d'une malformation congénitale. En 2005, 471 enfants et leurs familles ont bénéficié des services de réadaptation et de développement des capacités.

Les groupes d'auto-assistance sont composés de personnes handicapées et de leurs familles ou de familles d'enfants handicapés vivant dans le même village. Ils se réunissent afin de résoudre des problèmes communs et se soutiennent mutuellement. Une étape importante a été franchie en 2005 : à la fin de l'année, le programme s'est localisé et est devenu l'ONG cambodgienne CABDICO.

Prévention des accidents de la route // à Phnom Penh

Une approche nationale de la sécurité routière

En collaboration avec les autorités nationales et locales et avec des partenaires internationaux, Handicap International a poursuivi son travail d'éducation et de sensibilisation en matière de sécurité routière. Plus de 70% de la population cambodgienne a vu les messages de sensibilisation et plus de 100 000 enfants de Phnom Penh ont suivi une formation en sécurité routière. En outre, plus de 70 ONG, entreprises privées et organisations internationales ont rejoint le réseau de sécurité routière créé par Handicap International. Ces efforts ont porté leurs

premiers fruits. En l'espace d'un an et demi, le taux de port du casque a plus que doublé dans le pays (de 7,5% à plus de 15%). Le Conseil des Ministres a approuvé une nouvelle loi sur la circulation qui contribuera à améliorer considérablement la sécurité routière au cours des années à venir et un Comité National de la Sécurité Routière a été mis sur pied. Nous sommes également parvenus à intégrer officiellement le cours de sécurité routière dans le système national d'éducation.



Système d'information sur les accidents de la route et les victimes //

basé à Phnom Penh, avec une couverture nationale

Collecte de données correctes pour une action appropriée

Le Système d'information sur les accidents de la route et les victimes (RTAVIS) est une base de données permanente fournissant des informations sur les accidents de la circulation et leurs victimes. Initiative largement applaudie, ce système novateur lancé en mars 2004 est basé sur des fiches complétées par les officiers de police, les institutions de santé publiques et les cliniques privées. L'objectif est de fournir au gouvernement et aux acteurs du développement du Cambodge des informations exactes, continues et complètes sur les accidents de la circulation et leurs victimes. Le RTAVIS fait état de 3 fois plus de victimes que la police routière seule et permet d'obtenir une idée plus précise de la situation en matière de sécurité routière. Le système d'information est largement utilisé par les autorités et les médias et s'est révélé un outil de pression extraordinaire.

Système d'information des victimes de mines/UXO au Cambodge //

basé à Phnom Penh, avec une couverture nationale

Une source d'information vitale sur les accidents causés par les mines et les UXO

Le Système cambodgien d'information des victimes de mines/UXO (CMVIS) collecte des analyses et distribue des informations détaillées au sujet des victimes de mines antipersonnel et des engins non explosés (UXO) à travers l'ensemble du pays. Source vitale d'information et de planification pour tous les acteurs du déminage, le CMVIS est souvent loué comme un modèle unique au monde.

« Chaque jour, 3 personnes meurent et plus de 100 sont blessées ou rendues invalides à vie sur les routes du Cambodge, et ces chiffres augmentent de manière spectaculaire. L'impact sur la prospérité sociale et économique du pays est énorme, avec un coût annuel estimé à 3% du PIB »

Sann Socheata, responsable du programme de sécurité routière.

Équipe de réduction des risques d'accidents par mines //

dans 6 districts des provinces de Battambang et Banteay Meanchey et la municipalité de Pailin

Faire passer le message à propos des risques des mines dans les communautés

L'Équipe de réduction des risques d'accidents par mine (MRT) a pour but de permettre un accès sûr aux ressources dans six districts ciblés. Des équipes mobiles, flexibles et pluridisciplinaires veillent à ce que le déminage s'accompagne d'un marquage des zones et d'une sensibilisation, toujours en étroite collaboration avec la population locale. Le concept de la MRT a apporté une solution à deux problèmes majeurs au Cambodge : l'incapacité des unités de déminage unidisciplinaires traditionnelles à fournir une solution rapide aux problèmes des communautés et l'implication inexistante ou limitée des communautés dans les processus de prise de décision.

Recherches sur le déminage dans les villages //

à Phnom Penh

Recherches utilisées afin de permettre aux communautés de s'assumer

Handicap International a commandé une étude afin de déterminer comment les organisations humanitaires de déminage peuvent réagir au mieux au déminage dit « informel » dans les villages en développant des solutions durables à ce phénomène. Cette initiative ouvre le débat sur la reconnaissance de la contribution du déminage informel dans les villages à la réduction de la menace quotidienne posée par les mines antipersonnel et les UXO. Ses conclusions suscitent des interrogations au sein du secteur de l'action humanitaire contre les mines qui lance aujourd'hui des programmes davantage innovants en travaillant plus près des besoins des villages et en donnant aux communautés le pouvoir de mettre en place leurs propres initiatives.

➤ PERSPECTIVES

De nombreux projets seront prolongés ou étendus. Au niveau national, Handicap International veut prendre part à une évaluation à grande échelle du secteur de la réadaptation au Cambodge, avec pour objectif principal la mise en œuvre de stratégies à moyen et long terme pour l'avenir des CRP au Cambodge. Nous allons réaliser une étude approfondie sur l'importance et les causes principales des handicaps dans 2 provinces du Cambodge, qui détermineront les priorités d'une détection précoce et d'un projet d'orientation.

Nous souhaitons également élaborer un cours de sécurité routière destiné aux écoles secondaires de tout le pays. Nous allons organiser d'autres campagnes et événements nationaux de sensibilisation visant particulièrement les jeunes.

En outre, nous prévoyons de lancer un nouveau projet relatif à la surveillance des blessures. Ce projet aura pour but d'étendre les systèmes d'information actuels mis en place en ce qui concerne les blessures dues aux accidents de la route et aux mines/UXO à d'autres types de blessures tels que les accidents du travail et les chutes, qui sont d'autres causes majeures de handicaps au Cambodge.

Personnel international : 12

Personnel national : 120

Budget : 1.470.556 Euros

Donateurs : Sa Majesté Norodom Sihanouk, AusAid, DCI, DFI, DGCD, École Française de Singapour, Commission européenne (ECHO, EuropeAid), FINNIDA, Ambassade française du Cambodge, Hearts of Gold, Ambassade du Japon, NPA, Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg, Handicap International Luxembourg, Rotary Canada, UNESCO, UNICEF, USAID, OMS

Chine // Bâtir la force des partenaires locaux en zones rurales



La stratégie de Handicap International dans le pays s'inscrit en droite ligne dans la politique gouvernementale de développement de l'Ouest et se concentre plus particulièrement sur les questions liées au handicap dans la Chine rurale. Depuis son arrivée en 1998, Handicap International a déjà développé de multiples projets.

➤ NOS ACTIVITÉS

Projet de lutte contre la lèpre // en province du Guangxi

Un transfert réussi vers notre partenaire local

L'association HANDA pour la Réadaptation et le Bien-être est notre partenaire dans la province du Guangxi depuis 2003. HANDA est une ONG locale qui se consacre au soutien des victimes de la lèpre en Chine. En 2005, nous sommes venus en aide aux victimes de la lèpre au Guangxi et à Wenshan, en province du Yunnan ; nous avons ainsi fourni 1273 traitements contre les ulcères, 78 appareillages orthopédiques et prothèses, et 7 opérations des yeux. Nous avons également distribué des bourses d'étude à 343 enfants et produit 1242 paires de chaussures de protection. Au cours de cette récente année de collaboration avec HANDA, Handicap International s'est concentrée sur le développement des capacités. Au terme de l'année, le projet a pu être transféré avec succès à notre partenaire sur place.

Projet de réadaptation à base communautaire // au Tibet

S'occuper d'enfants handicapés au sein de la communauté

Ce projet de réadaptation à base communautaire, ayant pour objectif l'amélioration des conditions socio-écono-

miques des enfants handicapés et de leurs parents dans toute la communauté, a été lancé en 2001 en collaboration avec la Fédération tibétaine des personnes handicapées. Le travail principal de l'équipe consistait à former le personnel travaillant à la réadaptation et à suivre les enfants atteints de paralysie cérébrale, de polio, d'épilepsie, de pied bot varus-équien congénital, etc. 52 enfants ayant des besoins particuliers ont été dirigés vers les écoles, les hôpitaux ou les ateliers orthopédiques. L'équipe a effectué 3296 visites à domicile et 2594 exercices de réadaptation. 2005 marque la fin du projet. Cependant, à la demande de notre partenaire, Handicap International a accepté d'étendre le projet à deux comtés ruraux de la Municipalité de Lhassa pour l'année 2006.

Atelier orthopédique // au Tibet

Poursuivre la formation professionnelle des techniciens et des kinésithérapeutes

L'Atelier orthopédique a ouvert ses portes en 2001 en collaboration avec la Fédération tibétaine des personnes handicapées. Il est actuellement le seul service orthopédique existant au Tibet. Les bénéficiaires de ce projet sont les personnes atteintes de handicaps physiques des membres inférieurs, principalement dus à des amputations, aux malformations comme le pied bot varus-équien congénital et à la polio. En 2005, nous avons réalisé 95 prothèses, 97 orthèses et d'autres aides techniques comme des tricycles, des fauteuils roulants, des sièges thérapeutiques (corner seats) et des verticalisateurs. Handicap International poursuit la formation des techniciens et des kinésithérapeutes dans l'atelier, afin qu'ils soient à même de réaliser des prothèses et orthèses de qualité pour répondre aux besoins des personnes dans la région.

« En raison du grand nombre de handicaps auquel il faut faire face dans les orphelinats, Handicap International a entamé, en 2005, une collaboration avec le Ministère chinois des affaires civiles afin de mettre en place un système national de formation et de certification en soins spéciaux »

Koen Sevenants, directeur national pour Handicap International Chine



Intégration des personnes atteintes de troubles de l'audition //

au Tibet

Regrouper les personnes déficientes auditives dans une seule organisation

Ce projet, ayant pour but la standardisation de la langue des signes existant au Tibet, a été lancé en 2001 en collaboration avec la Fédération tibétaine des personnes handicapées afin d'améliorer la communication parmi les personnes souffrant de surdité dans cette région. En 2005, 3 manuels de langage des signes tibétain ont été édités. Deux dictionnaires du langage des signes tibétain ont été enregistrés sur VCD (vidéo compact disc). 11 histoires en langue des signes ont été enregistrées sur VCD et imprimées en livre. Un atelier de couture a été mis en place et les commandes des clients arrivent. Par ailleurs, Handicap International a initié la création d'une Association tibétaine des Sourds; nous espérons qu'elle sera officiellement reconnue par les autorités tibétaines pour pouvoir récolter des fonds.

Projet de kinésithérapie //

au Tibet

Former aux différents aspects de la kinésithérapie

Ce projet à Lhassa a pour but d'apporter un support technique à notre partenaire. Depuis 2004, nous assurons une formation continue en kinésithérapie, le suivi des thérapeutes, la gestion des patients et les tâches administratives. Handicap International a également fourni les équipements requis et les outils nécessaires pour l'atelier et le centre de réadaptation.

Le projet d'orphelinat //

à Pékin

Vers un système national de certification pour les travailleurs sociaux

Handicap International travaille en étroite collaboration avec le Ministère des affaires intérieures de la République populaire de Chine. Nous souhaitons développer un matériel de formation pour les soins spéciaux dans le but

d'établir un système national de certification pour les travailleurs sociaux intérimaires dans les orphelinats. Et ce afin de permettre une reconnaissance de ce titre professionnel au niveau national. Dans une première phase, trois centres de formation pilotes destinés aux travailleurs sociaux pour un total de 15 orphelinats ont été mis en place.

Projet d'intégration du handicap //

au Sichuan

Une occasion de répondre aux besoins des personnes handicapées de la Chine rurale

Le projet d'intégration du handicap au Yuexi est un projet de multi-coopération impliquant le DFID, la Banque mondiale et le Gouvernement chinois. Le partenaire de Handicap International est le Gouvernement populaire du comté de Yuexi. Le projet se concentre sur la prévention du handicap, la réadaptation et l'inclusion sociale. Les bénéficiaires de ce projet sont 3234 personnes handicapées vivant dans 18 communes. Le rôle de Handicap International est de fournir une assistance technique et d'assurer la gestion financière de ce projet. Il s'agit d'un projet pilote qui, s'il fonctionne, sera étendu à toute la Chine rurale. Les approches pilotes pour répondre aux besoins particuliers et faire respecter les droits des personnes en situation de handicap seront guidées par la politique du gouvernement chinois en matière de réadaptation à base communautaire (RBC) et par les meilleures pratiques internationales.

➤ PERSPECTIVES

Plusieurs projets seront prolongés ou étendus à d'autres régions. Nous lancerons un nouveau projet en 2006 pour aider la Fédération des personnes handicapées du Guangxi à mettre sur pied un réseau de soutien pour les enfants atteints de paralysie cérébrale et de retard cognitif.

Pour 2006, Handicap International a accepté d'étendre le projet de réadaptation à base communautaire (RBC) à

deux comtés ruraux de la municipalité de Lhassa au Tibet. Nous avons également étudié la possibilité de créer des centres orthopédiques au Chamdo (dans l'Est du Tibet) et à Shigatse (dans l'Ouest du Tibet). Le projet de kinésithérapie au Tibet a pour objectif de former un chef technique pour le centre de réadaptation, et d'améliorer le système d'orientation des patients vers d'autres structures de réadaptation. En 2006, nous souhaitons voir la publication du 3e dictionnaire de langage des signes tibétain. Nous formerons également des enseignants afin qu'ils utilisent le manuel de langage des signes tibétain dans les écoles et tenterons d'accélérer la création officielle de l'Association tibétaine des Sourds.

Au plan national, notre objectif pour 2006 est de voir approuvé officiellement par le gouvernement chinois le titre professionnel de « travailleur social » mais aussi de développer des outils de formation et de former 30 travailleurs sociaux pour qu'ils deviennent animateurs d'auto-apprentissage. Handicap International a établi un bureau à Yuexi et constitué une équipe formée d'experts nationaux et internationaux pour se pencher sur cette question. Nous voulons également adapter le DMIS (Disability Management Information System : système d'information sur la gestion de l'invalidité) au contexte local.

Personnel international : 10

Personnel national : 80

Budget : 1.043.719 Euros

Donateurs : Commission Européenne (ECHO), DGCD, DRI, DFI, Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg, Handicap International Luxembourg, la fondation Suez

Corée du Nord // Un partenariat solide



En 2001, l'Association Coréenne de Soutien aux Personnes Handicapées (KASD) et Handicap International ont ouvert un atelier orthopédique à Hamhung ainsi qu'une unité de kinésithérapie. En 2003, Handicap International a soutenu l'approbation de la Loi sur la Protection des Personnes Handicapées. En 2004, elle est devenue la première organisation internationale à visiter les écoles de l'enseignement spécial du pays.

Fin 2005, notre partenaire, la KASD, est devenue officiellement le « Central Committee of the Korean Federation for the Protection of the Disabled (KFPD) », ce qui représente une reconnaissance de l'importance de la gestion du handicap dans le pays.

➤ NOS ACTIVITÉS

Réadaptation physique //

Soutien au Centre de Réadaptation Physique de Hamhung

Ce centre fournit des prothèses et des traitements de réadaptation aux personnes ayant subi l'amputation d'un membre. Handicap International assure une formation technique au personnel de l'atelier orthopédique et du centre de kinésithérapie de Hamhung. Avant l'intervention de Handicap International, aucune rééducation kinésithérapeutique n'existait en République Populaire Démocratique de Corée pour les personnes amputées.

Outre les formations, nous avons aussi fourni pour tous le pays des fauteuils roulants, des béquilles, des équipements et des consommables.

Soutien à l'hôpital orthopédique de Hamhung

Notre personnel a donné des formations et favorisé les visites occasionnelles d'experts (OMS, CICR...) Nous avons procuré des consommables médicaux et des équipements médicaux non spécialisés, nous avons entrepris

la rénovation de l'infrastructure et nous nous sommes efforcés d'améliorer les soins aux patients.

Soutien au Centre de Réadaptation et de Traitement de Sijung Lake

Dans un premier temps, le KFPD et Handicap International soutiennent la rénovation des bâtiments afin d'améliorer les conditions de traitement et de séjour des patients. Une phase ultérieure sera axée sur l'amélioration des méthodes de traitement grâce à des formations appropriées et à la fourniture d'équipement de réadaptation.

Enseignement spécialisé //

Soutien à la Wonsan School pour enfants sourds

La Wonsan School pour personnes sourdes accueille près de 150 élèves. Dans un premier temps, le KFPD et Handicap International ont soutenu la rénovation de l'école, du dortoir des enfants et des classes d'enseignement professionnel. Des équipements de base (matelas, couvertures, chaussures...) ont également été offerts et de nouveaux volumes d'un dictionnaire de langage des signes actualisé ont été imprimés. En outre, 2500 volumes d'ouvrages de référence sur le langage des signes ont été préparés et imprimés à l'intention des parents et amis des enfants sourds, afin de rétablir la communication entre les enfants sourds et leur entourage.

Accès à l'autonomie et développement des capacités //

Renforcer les capacités et le poids de notre association partenaire, le KFPD

Handicap International a apporté son soutien au KFPD de diverses manières, y compris en lui offrant une assistance et une formation directes, en lui permettant d'accéder à l'information, en facilitant les contacts avec d'autres organisations et en fournissant des fonds pour lui permettre de participer à des formations et réunions régionales.

➤ PERSPECTIVES

Handicap International vise la consolidation de ses partenariats avec le gouvernement et la poursuite de ses projets actuels dans diverses régions de la Corée du Nord.

Personnel international : 3
Personnel national : 20

Budget : 549.279 Euros

Donateurs : Commission Européenne (ECHO), UNOCHA, Caritas Hongkong, Save the Children, Ambassade britannique en Corée du Nord





Laos // Renforcer les capacités nationales par une stratégie à base communautaire

Depuis 1996, Handicap International est active dans le pays et apporte son expérience en technique et en gestion lors des opérations d'élimination des engins non explosés (UXO) dans la province de Savannakhet, le long de la piste Ho Chi Minh, offre une assistance technique à pas moins de 7 départements de kinésithérapie, gère un projet de réadaptation à base communautaire (RBC) et réalise des opérations de sécurité routière à Vientiane. En janvier 2005, Handicap International a transféré avec succès ses ressources des programmes UXO et kinésithérapie à ses homologues laotiens.

➤ NOS ACTIVITÉS

Projet de réduction de la menace des UXO //

dans les districts de Nong, Xepon et Vilabuly, province de Savannakhet

Destruction des engins non explosés et éducation aux dangers des mines dans 36 villages concernés

À l'issue de ce projet d'une durée de deux ans, nous espérons que les populations confrontées aux UXO changeront d'attitude et prendront moins de risques dans leur vie quotidienne. La destruction des UXO dégagera aussi des terres pour l'agriculture. Ce projet élabore également des manuels de référence techniques et des procédures standard pour la gestion des risques présentés par les UXO.

Réadaptation à base communautaire //

dans les provinces de Vientiane et de Savannakhet

Apporter une aide directe aux personnes handicapées au sein de leur communauté

Près de 1 000 enfants et adultes souffrant de handicaps, ainsi que leurs familles, ont accès à une réadaptation physique, un soutien médical, une guidance sociale, des activités lucratives et des groupes d'entraide. D'autres

activités sont l'intégration dans un système éducatif, la sensibilisation aux besoins et aux droits des personnes handicapées et l'orientation vers d'autres services. Ce projet fonctionne grâce à l'équipe nationale du Centre national de réadaptation, à qui Handicap International dispense une formation en technique, gestion et planification afin de renforcer sa capacité en ce qui concerne la stratégie à base communautaire.

Projet de sécurité routière //

dans les provinces de Vientiane et de Savannakhet

Sensibiliser le public aux problèmes de sécurité routière

Les campagnes de ce projet d'une durée de quatre ans visent le grand public, avec une attention particulière pour les jeunes motocyclistes. Les thèmes abordés sont : le port du casque, les excès de vitesse, la conduite en état d'ivresse et la visibilité de nuit. Différents médias sont utilisés afin de diffuser l'information, et l'éducation à la sécurité routière dans les écoles consiste en des visites des écoles secondaires générales et professionnelles, des écoles supérieures et des universités. Nous avons assisté à la ratification de la loi sur le port du casque en décembre 2005.

➤ PERSPECTIVES

Nous prévoyons deux nouveaux projets incluant une aide aux victimes/survivants d'un accident provoqué par un UXO (premiers secours) et des conseils techniques en vue de la mise au point d'une stratégie et de politiques nationales concernant l'aide aux victimes pour les personnes handicapées. L'organisation sera également impliquée dans l'élaboration d'un cours de sécurité routière destiné aux écoles primaires. Des actions de sensibilisation à la sécurité routière des communautés rurales sont prévues le long de la Route 9, le principal axe de transit reliant la Thaïlande et le Vietnam. Nous envisa-

geons également de soutenir l'emploi des personnes handicapées et de renforcer leur voix, en particulier par l'intermédiaire de l'Association Nationale des Personnes Handicapées du Laos.

Personnel international : 5

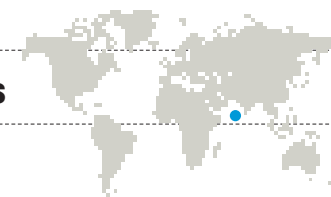
Personnel national : 75

Budget : 613.392 Euros

Donateurs : Commission Européenne (EuropAid), DGCD, USAID, Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg, Handicap International Luxembourg, OMS



République des Maldives // Les nouveaux logements seront adaptés aux personnes handicapées



Après le tsunami, Handicap International a reçu des fonds importants issus de son adhésion au « Consortium 1212 ». Outre son soutien aux projets de la section française de l'association au Sri Lanka, en Thaïlande et en Indonésie, Handicap International Belgique a démarré aux Maldives un programme qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2009. Une grande proportion de la population (près de 1 personne sur 10) a en effet été déplacée en raison du tsunami. Un Protocole d'accord a été signé avec le gouvernement en septembre 2005 et les opérations du programme ont débuté en novembre 2005.

➤ NOS ACTIVITÉS

2005 a été une année importante en ce qui concerne le travail préparatoire en vue des projets que Handicap International entreprend actuellement.

Soutien institutionnel à Malé //

Élaboration d'une politique nationale du handicap

Le gouvernement des Maldives souhaite développer une politique nationale en matière de handicap. Étant donné son expérience, Handicap International aide et conseille le gouvernement afin de garantir un processus participatif. Au moins 10 ministères sont impliqués dans le processus d'évolution. Une consultation de la population et des personnes souffrant d'un handicap aura lieu en mai 2006. La politique sera finalisée d'ici la fin de l'année 2006 et profitera à l'ensemble des personnes handicapées. Handicap International désire également travailler à la surveillance de l'implémentation du projet en 2007 et prendre part au processus de transposition de la politique en loi.

Nouveau centre de réadaptation communautaire // Khulhudufushi, Thinadhoo, Hithadoo

Un soutien aux personnes handicapées et à leurs familles dans trois îles de la région

À Khulhudufushi, un nouveau centre et un projet de réadaptation communautaires verront le jour en mars 2006.

À Thinadhoo et Hithadoo, les projets de réadaptation communautaires existent depuis 5 ans grâce à l'ONG locale Care Society. Handicap International a été sollicitée afin d'aider les membres de cette ONG à améliorer leurs compétences en matière de gestion, de suivi, d'aide à domicile, de viabilité économique et de sensibilisation.

Projet d'accessibilité en cas de tsunami // dans 11 îles du sud, dans les atolls de Laamu et de Thaa

De nouveaux logements adaptés aux personnes handicapées

À la suite du tsunami, plusieurs Sociétés de la Croix-Rouge se sont attelées à la construction de 2000 logements. Selon les estimations, 5% de la population, soit 800 des 16000 habitants, souffrent d'un handicap. Les projets varient en fonction du partenaire mais comprennent des activités consistant à s'assurer que les nouveaux logements sont adaptés aux personnes handicapées, des programmes sociaux visant à promouvoir l'intégration des personnes handicapées dans toutes les activités de la communauté et la sensibilisation du public aux droits des personnes handicapées, sans oublier la promotion d'une image positive. En prévision d'un nouveau tsunami, certaines maisons disposent d'une plate-forme au-dessus de la cuisine, accessible par une échelle. Pour les personnes qui ne sont pas en mesure de monter à l'échelle, nous sommes occupés à mettre au point une solution simple permettant de sauver les personnes handicapées de la montée des eaux.

Ce projet a également permis la rencontre de nombreuses personnes handicapées nécessitant des besoins médicaux et autres qui ne peuvent pas être satisfaits dans le pays. Si la priorité va à l'amélioration globale du système, nous souhaitons aussi mettre sur pied un fond spécial pour l'aide individuelle et établir des critères stricts afin de définir dans quels cas une aide peut être offerte.

➤ PERSPECTIVES

Il s'agit d'un programme de 4 ans, les projets de réadaptation communautaire se poursuivront pendant 3 ans, puis deviendront autonomes, ce qui est par principe l'objectif final de Handicap International. Nous espérons pouvoir mettre en place une Organisation des Personnes Handicapées ou collaborer avec des organisations communautaires afin d'encourager l'adhésion des personnes handicapées – qui sont notoirement absentes de l'arène publique.

Personnel international : 2

Personnel national : 2

Budget : 55.599 Euros

Donateurs : Fonds consortium 12-12

« La communauté doit trouver des moyens d'aider les personnes souffrant d'un handicap. Si une personne est sourde, nous ne pouvons pas lui donner nos oreilles. Mais des membres de la communauté peuvent apprendre le langage des signes. En unissant ses forces, la communauté peut aider chacun »

Shafequ, collaborateur de Care Society



Vietnam // Prévention et guérison des handicaps à la ville et au-delà

Entre 1991 et aujourd'hui, Handicap International et 6 partenaires gouvernementaux distincts ont mis en œuvre 15 projets d'ampleurs différentes, à des niveaux divers. Quatre de ces projets sont toujours en cours et 11 sont devenus indépendants.

➤ NOS ACTIVITÉS

Prévention et réadaptation des handicaps dus à la lèpre //

dans 11 provinces du centre du Vietnam

Maîtrise de la lèpre à différents niveaux

La lèpre cause divers handicaps au niveau des mains (85%), des yeux (8%) et des pieds (70%). Les dommages causés à la fonction motrice, combinés à une fragilité de la peau, sont à l'origine de plaies qui sont ignorées ou négligées (car indolores) et s'infectent, ce qui rend l'amputation inévitable.

Au niveau communautaire, nous travaillons à une détection précoce et au traitement médical de la maladie, à une prévention à base communautaire des handicaps, aux soins personnels, à la fourniture de dispositifs d'aide et au suivi. Au niveau provincial, nous mettons sur pied des centres de référence en mesure de fournir des chaussures orthopédiques et des dispositifs d'aide, un traitement chirurgical des ulcères et une kinésithérapie post-opératoire.

Soin et réadaptation des lésions de la moelle épinière //

à Hô Chi Minh Ville

Traitement médical des complications

Ce projet se concentre sur les complications typiques qui touchent les patients souffrant de lésions de la moelle épinière. Nous offrons aux patients un soutien psychologique et une réadaptation fonctionnelle et nous leur four-

nissons des appareils adaptés. Handicap International met au point des fauteuils roulants, offre un soutien social à la réintégration et la possibilité de pratiquer des sports. Depuis son ouverture en décembre 2004, l'unité « moelle épinière » a accueilli près de 300 patients, dont plus de la moitié étaient tétraplégiques (paralysie des 4 membres).

Lors de la Journée internationale du handicap, les partenaires du projet ont organisé la conférence ASCoN, un événement unique dans le pays et dans l'histoire de Handicap International, avec 395 participants, parmi lesquels 65 spécialistes renommés originaires de 20 pays différents. Le principal résultat de la conférence a été l'élaboration d'une norme pour le traitement des lésions de la moelle épinière en Asie du Sud.

Atelier polyvalent d'orthopédie //

à Hô Chi Minh Ville

Fournir à tous les enfants des appareillages orthopédiques et des dispositifs d'aide pour toutes sortes de handicaps

En 2005, l'atelier a produit 227 appareillages de 15 types différents et a également fourni des dispositifs commerciaux. Les bénéfices rapportés par les produits commerciaux et les appareillages orthopédiques high-tech sont reversés à un « Equity Fund ». Nous pouvons ainsi proposer les équipements à un prix réduit en fonction des revenus de la famille.

Sécurité routière //

à Hô Chi Minh Ville (3 districts suburbains traversés par la route de ceinture nationale)

Formation de 31.588 enfants dans les écoles des zones à risque

Ce projet englobe des campagnes de sensibilisation visant 83.000 ouvriers d'usine exposés au trafic dangereux

sur la route de ceinture nationale, mais aussi un travail plus structurel. Nous collectons des données que nous analysons et nous assurons une aide aux victimes en développant les premiers secours (volontaires) et les soins d'urgence (Traffic Emergency Center), en coopération avec la Croix-Rouge de la ville et les services de santé. Le projet mène également des campagnes de sensibilisation visant les jeunes conducteurs (affichage, spots télévisés...), des recherches scientifiques et des activités de lobbying en faveur de « routes sûres pour les personnes handicapées ». La diminution significative du nombre d'accidents, de blessures et de décès confirme la pertinence d'une approche globale pour lutter contre un problème aussi grave.

➤ PERSPECTIVES

L'unité de soin et de réadaptation des lésions de la moelle épinière sera décentralisée et les centres de réadaptation des provinces de Da Nang, Phu Yen et Khanh Hoa seront développés à partir du « centre-mère » grâce à des équipements standard et à des formations. À la suite d'une requête du Ministère de la Santé, les spécialistes des trois autres centres de la région nord prendront également part à la formation.

Le projet « Welcome to Life » est prêt à démarrer dans la province de Khanh Hoa.

Personnel international : 6

Personnel national : 16

Budget : 955.215 Euros

Donateurs : DGCD, Ministère des Affaires étrangères du Luxembourg, Handicap International Luxembourg, Fondation Peter Donders

MOYEN-ORIENT



Afghanistan // Plus d'un million de personnes handicapées



Comme pour de nombreuses autres organisations humanitaires, notre soutien à l'Afghanistan a débuté dans les camps de réfugiés au Pakistan, car la guerre rendait alors le pays pratiquement inaccessible. En 1985, Handicap International venait déjà en aide aux réfugiés afghans à Quetta et dans les environs. Nous avons établi un centre de réadaptation physique à Kandahar, un programme de sensibilisation aux dangers des mines et un programme de déminage dans différentes parties du pays, dans la mesure de ce que permettait la situation sur le plan de la sécurité.

➤ NOS ACTIVITÉS

Centre de réadaptation physique // à Kandahar

Les membres du personnel local fournissent des services indépendants à 5 000 patients par an dans 6 provinces

Le Centre de réadaptation physique de Kandahar existe depuis 1996. C'est le seul centre proposant des services de réadaptation dans 6 provinces du sud de l'Afghanistan. Il fournit aux personnes handicapées des prothèses et des orthèses sur mesure, des fauteuils roulants, des aides de marche et une réadaptation physique. La population cible se compose de personnes souffrant de handicaps physiques à la suite d'un traumatisme de guerre, d'un accident provoqué par une mine antipersonnel ou un engin non explosé, d'une poliomyélite, de malformations et de causes de handicaps d'origine congénitale.

Le projet est financé par Handicap International et géré par le personnel local seul. Le défi actuel consiste à transférer progressivement l'ensemble des activités à une agence locale.

EOD et destruction des UXO autour de Herat //

Une approche du déminage village par village

Le projet Explosive Ordnance Disposal (EOD) de Handicap International en Afghanistan est basé à Herat depuis 2004. Les deux équipes de déminage sont supervisées par un superviseur expatrié des opérations techniques de déminage. La zone d'activité est située autour de Herat, et une approche village par village a été adoptée. Les équipes réagissent également à des rapports sur les munitions produits par l'Area Mine Action Centre (AMAC), ainsi qu'aux demandes d'autres ONG et du Programme à base communautaire de sensibilisation aux dangers des mines. Par ailleurs, les équipes réalisent un important travail de déminage des zones de combat dans une ancienne base militaire afghano-russe, non loin de Herat, qui a récemment été le théâtre de plusieurs accidents. Entre avril 2005 et mars 2006, les équipes de déminage ont éliminé 216 282 engins de guerre non explosés ou abandonnés.

Éducation aux dangers des mines //

Une approche à base communautaire

Le Programme à base communautaire de sensibilisation aux dangers des mines a débuté en 1996 et a été étendu à 5 provinces : Kandahar, Ghazni, Farah, Helmand et Herat. Il apporte une solution durable aux besoins des communautés rurales via la sensibilisation aux dangers des mines et la collecte de données.

➤ PERSPECTIVES

À mesure que le gouvernement afghan acquiert des capacités et développe ses politiques en matière de santé publique, le travail humanitaire devient un effort coordonné.

Handicap International défendra la question du handicap au sein du forum de développement et travaillera à l'intégration du handicap dans la société civile.

Handicap International complétera ses activités à Kandahar en faisant évoluer le Centre de réadaptation physique vers un modèle plus social, et en mettant davantage l'accent, dans le cadre de la destruction des engins explosifs, sur le développement communautaire, le déminage communautaire et le développement d'équipes de réduction des risques.

Dès mars 2006, la gestion de ces différents projets sera reprise par la section française de Handicap International, en plus des activités qu'elle mène déjà sur le terrain.

Personnel international : 4
Personnel national : 232

Budget : 1.822.871 Euros

Donateurs : Commission Européenne (ECHO, Europ Aid), Nations Unies (UNOPS, PNUD), UNMAS (VTF), Coopération irlandaise (DCI), DGCD, Coopération suisse (DDC)

« Le Centre de réadaptation de Kandahar est la seule structure à offrir des services de réadaptation à la population du sud de l'Afghanistan »

Directeur national, Afghanistan

Kurdistan iraquien // Consultance auprès de la KORD



Handicap International a débuté ses activités au Kurdistan iraquien en 1991, avec la création d'un Centre de réadaptation physique (CRP) dans la ville de Suleymaniyah. Sept ans plus tard, un deuxième centre a été mis en place à Halabja, où plus de 5 000 Kurdes ont été tués et 12 000 blessés en 1998. Aujourd'hui, des victimes de cette tragédie arrivent encore au centre d'Halabja. En 2001 et 2002, deux unités satellites ont été ouvertes dans les villes frontalières de Penjwin et Kalar ; Raniya a ouvert ses portes en 2005 : toutes ces villes se trouvent dans des zones fortement minées.

propose des traitements de kinésithérapie aux patients handicapés et non handicapés.

Au total, plus de 26 000 personnes handicapées ont bénéficié de ces services depuis 1991.

La KORD estime que plus de 6 000 personnes avec un handicap profiteront directement des services des centres et des postes de proximité rien qu'entre janvier et décembre 2006.

La transition de Handicap International à la nouvelle ONG kurde est réussie puisque la KORD réalise le programme de manière totalement autonome.

« Avant d'avoir cette jambe artificielle, j'étais complètement isolé de la communauté et désespéré. La KORD m'a permis de participer à nouveau à la vie de la communauté, elle m'a redonné espoir et a changé ma vie du tout au tout »

Mohammad Amin Taufic

➤ NOS ACTIVITÉS

Après plus de 12 ans dans la région, Handicap International a décidé de soutenir la création d'une ONG locale qui reprendrait ses activités. L'organisation kurde pour la réadaptation des personnes handicapées (KORD) a été fondée en juin 2004 et le 31 décembre 2004, elle a repris la gestion quotidienne de toutes les activités et ressources. Tout au long de l'année 2005, un conseiller de Handicap International a soutenu la KORD, en particulier dans sa recherche de financement.

Personnel employé par la KORD : 61 personnes

Budget : 389.501 Euros

Donateurs : DGCD, Ministère des Affaires étrangères de Belgique, Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas

Fourniture de services de réadaptation aux personnes handicapées en Iraq du Nord //

Les activités de la KORD sont multiples et comprennent la sensibilisation aux problèmes liés au handicap (par le biais de publications/dépliants, d'émissions télévisées, de formations et de traductions de brochures).

Réadaptation : la KORD fournit également des prothèses des membres inférieurs, des orthèses pour les membres inférieurs et supérieurs, des chaussures orthopédiques, etc. Elle fournit des aides à la marche, y compris des fauteuils roulants, des béquilles, etc. La KORD



Yémen // Un processus de passation en voie d'achèvement



Handicap International a débuté ses activités au Yémen en 1994, à Taiz, avec des formations techniques et la fabrication d'équipement orthopédique de base pour les handicaps causés par la lèpre. Par la suite, Handicap International a soutenu la création de deux centres de réadaptation : l'un à Taiz en 1996, et l'autre à Aden en 2000. Ces deux centres se concentrent sur les aspects médicaux et sociaux du handicap. En 1999 et 2000, Handicap International a formé des professeurs locaux afin de donner une réponse spécifique aux besoins des enfants handicapés à Hodeidah.

➤ NOS ACTIVITÉS

Centre de réadaptation physique à Aden //

Le transfert de compétences arrive à terme

Le centre propose des services appropriés aux personnes handicapées physiques et mentales des gouvernorats d'Aden, Lahej et Abyan. Annuellement, il accueille en moyenne plus de 2.000 patients, fourni plus de 1.400 appareillages orthopédiques et administre 6.000 traitements kinésithérapeutiques.

Notre principale activité en 2005 a été le transfert de compétences à notre partenaire local pour lui permettre une reprise optimale du centre. Handicap International a achevé la formation des techniciens orthopédiques, des kinésithérapeutes et du personnel administratif. Le centre de réadaptation d'Aden offre désormais des services variés qui répondent aux besoins résultant des principales pathologies liées au handicap.

Des équipes mobiles

En outre, l'équipe médicale mobile visite régulièrement les zones rurales des gouvernorats voisins afin de permettre aux populations vulnérables qui ont des problèmes de mobilité un accès facilité au centre.

Passation

Comme cela avait été planifié, le centre de réadaptation a été transmis aux autorités locales fin 2005 via une association locale, «The association for persons with special needs», qui est gérée par le ministère des affaires sociales. Le projet est désormais parfaitement viable tant au niveau technique que financier et institutionnel.

➤ PERSPECTIVES

Un projet d'un an pour conclure nos activités au Yémen

Un nouveau projet va démarrer en 2006, à Sanaa, afin de pourvoir en formations un centre kinésithérapeutique pour enfants handicapés géré par une organisation nationale, la Fondation Al Saleh. Ce projet d'un an sera le dernier à être mené par la section belge de Handicap International au Yémen.

Personnel international : 5

Personnel national : 6

Budget : 441.819 Euros

Donateurs : Commission Européenne (EuropAid), DGCD, Ambassade de Belgique au Yémen, Fonds social yéménite pour le développement







LA BELGIQUE PREMIER PAYS AU MONDE À INTERDIRE LES ARMES À SOUS-MUNITIONS //



Le **2 février 2005**, toutes les sections de Handicap International demandent l'interdiction des armes à sous-munitions.

Le **9 mars**, HI interpelle le sénat de Belgique pour qu'il travaille à « une interdiction des armes à sous-munitions ».

Le **7 avril**, Handicap International, Human Rights Watch et Netwerk Vlaanderen invitent les médias belges et internationaux, ainsi que certaines banques et institutions financières, à un briefing sur « Les armes à sous-munitions : aussi destructrices que les mines antipersonnel : banques et entreprises européennes impliquées ».

Le **14 avril**, un sénateur francophone dépose un projet de loi visant à interdire les armes à sous-munitions.

Le **28 juin**, la Commission de la Défense et des Affaires étrangères du Sénat organise un débat sur la proposition de loi. Handicap International est invitée à s'exprimer.

Le Sénat adopte le texte à l'unanimité le **7 juillet** et le projet de loi est envoyé à la Chambre des représentants.

Le **19 décembre**, la Commission de Défense de la Chambre organise un débat sur les armes à sous-munitions avec des représentants de l'industrie de l'armement, du ministère des Affaires étrangères et de Handicap International. Pendant le débat, l'industrie demande qu'une exception soit accordée pour les armes à sous-munitions contenant moins de 10 sous-munitions par bombe et avec un taux d'échec de 1%. Handicap International réplique que cela ne résoudra pas le problème des victimes civiles. La pétition de Handicap International contre

les armes à sous-munitions compte plus de 200.000 signatures.

Le **19 janvier 2006**, le Parlement européen demande une « éradication » des armes à sous-munitions.

Le **1^{er} février**, la Commission de Défense de la Chambre adopte le texte de loi interdisant les armes à sous-munitions sans restrictions (11 voix contre 5).

Le **9 février**, l'industrie de l'armement organise une conférence de presse ainsi qu'une manifestation contre le projet de loi.

Le **15 février**, Handicap International organise une conférence de presse, avec Human Rights Watch, la Swedish Peace and Arbitration Society (SPAS) et le GRIP. Frida Blom (SPAS) annonce que 4 partis du parlement suédois veulent interdire les armes à sous-munitions. Human Rights Watch présente les initiatives de divers pays à propos des armes à sous-munitions.

Le **16 février**, la Chambre des représentants adopte sans amendement (112 pour, 2 contre et 22 abstentions) le texte de loi interdisant les armes à sous-munitions.

Le **23 février**, les leaders des 4 partis politiques à la Chambre des représentants soumettent un nouveau texte précisant les armes qui « ne sont pas considérées comme armes à sous-munitions. »

La Chambre adopte ce second texte le **30 mars**.

Les textes sont publiés et entrent en vigueur le **9 juin 2006**. Les deux textes font partie d'une loi plus large

« réglant des activités économiques et individuelles avec des armes ». La nouvelle loi stipule que « dans les trois ans de la publication de la présente loi au Moniteur belge, l'État et les administrations publiques détruiront le stock existant de sous-munitions ou de dispositifs de même nature ».

Le **13 juin**, la Norvège introduit un moratoire sur les armes à sous-munitions.

Vous pouvez signer la pétition en faveur d'une interdiction internationale des armes à sous-munitions à l'adresse suivante : www.clusterbombs.org

Handicap International a collecté plus de 220.000 signatures contre les armes à sous-munitions. L'opinion publique et les populations affectées attendent des États qu'ils éliminent une fois pour toutes cette arme, maintenant. En 2006, nous concentrerons donc nos efforts autour de la consolidation du Traité d'Interdiction des Mines et de nouvelles initiatives pour mettre fin aux armes à sous-munitions.

« Les armes à sous-munitions (...) sont dans les arsenaux de plus de 70 pays; souvent, elles coûtent la vie à des civils; en outre, elles empêchent le développement socio-économique, et cela encore longtemps après la fin des conflits. (...) Je vous appelle à placer la question des armes à sous-munitions à votre agenda en 2006. »

Kofi Annan, Secrétaire Général des Nations Unies, 24 novembre 2005.



RAPPORT FINANCIER 2005 //



➤ APERÇU GÉNÉRAL

Une croissance du budget de plus de 7% (plus de 16.250.000 €) et la réalisation d'un résultat en boni de 38.000 € caractérisent l'exercice financier 2005.

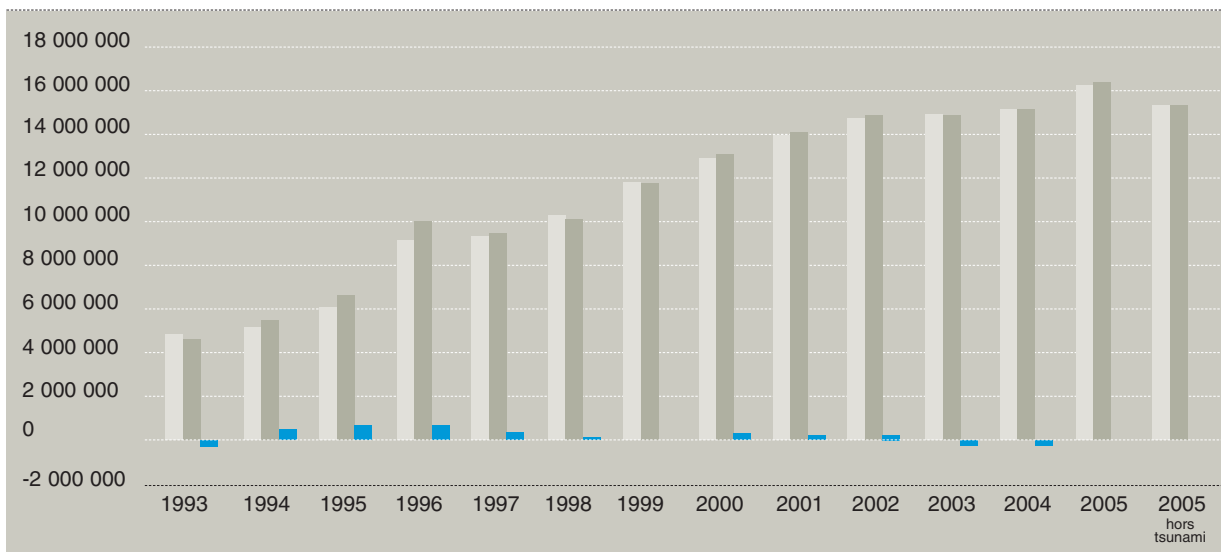
Cette croissance fait suite aux développements des programmes mis en œuvre après la catastrophe causée par le tsunami qui a frappé l'Asie du Sud-Est en décembre 2004, programmes mis en œuvre directement par HIB ou en soutien aux actions menées par Handicap International France. Ces projets représentent près de 8% du volume des programmes en 2005.

Sans ces actions, la croissance du budget aurait été non significative, confirmant la stabilisation des budgets programmes entamée depuis 2003.

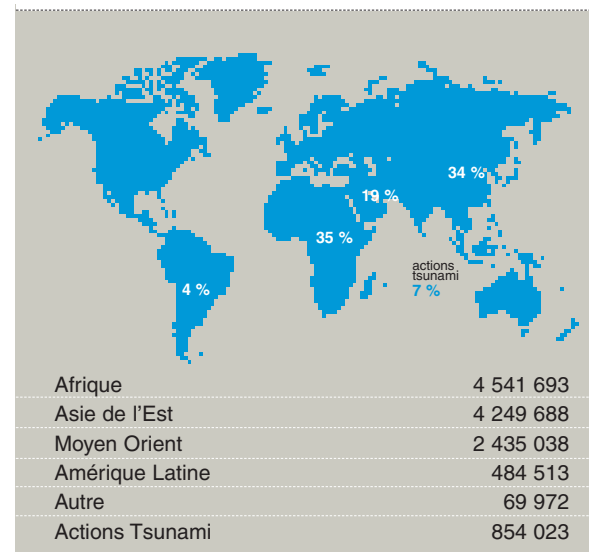
Ce résultat en boni, après deux exercices consécutifs de perte, permet de stabiliser les fonds propres de l'organisation à près de 3 millions d'euros.

■ Charges
■ Produits
■ Résultats

ÉVOLUTION DES CHARGES, PRODUITS ET RESULTATS //



RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR CONTINENT //



➤ EVOLUTION DES DÉPENSES

Le montant des dépenses affectées à la mise en œuvre des programmes s'élève à 12.634.999 €, ce qui représente près de 78% du budget total. Les charges sont constituées des coûts des différents programmes mis en œuvre sur le terrain et des charges communes à ces programmes. Elles sont en augmentation de 6% (plus de 975.000 €).

L'analyse des coûts de mise en œuvre des programmes confirme l'équilibre entre le volume d'activités en Afrique (35%) et en Asie (35%), le reste étant réparti entre le Moyen-Orient (19%), les actions liées au Tsunami (7%) et l'Amérique Latine (4%).

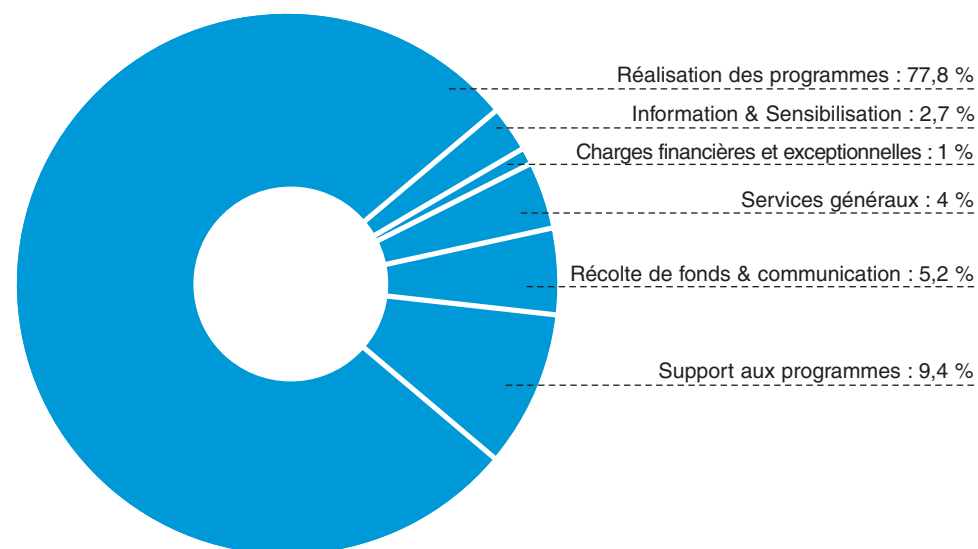
Les coûts de support direct aux programmes représentent 9 % du budget et sont en hausse de 7% par rapport à l'exercice 2004. Ils sont constitués des coûts de l'appui technique, du recrutement, du suivi et de la gestion des expatriés, de la gestion financière des missions et du bureau de liaison en contact avec les bailleurs de fonds. Les coûts liés à l'information et à la sensibilisation (sensibilisation et lobby mines en Belgique, ainsi que lobby mines au niveau international et les campagnes de sensibilisation à la problématique du handicap en Belgique) représentent 3 % du budget.

Les coûts de récolte de fonds et de communication représentent 5,2% du budget et sont en réduction de 6 % par rapport à l'exercice 2004.

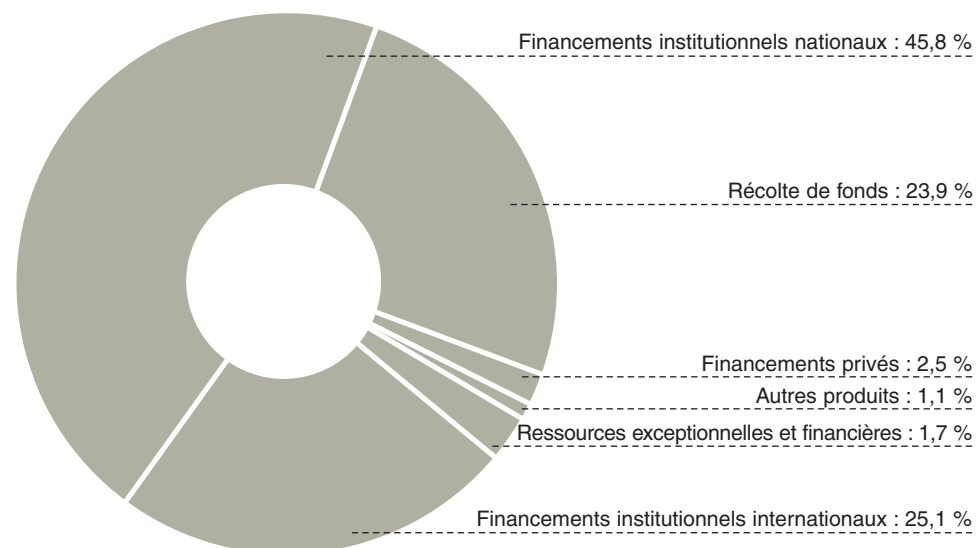
Les coûts liés aux services généraux représentent 4 % des charges annuelles. Ils sont constitués des charges de la direction et de la gestion administrative, informatique et financière du siège.

Enfin, les charges financières et exceptionnelles constituent 1,0 % du budget. La constitution de provisions pour risques divers représente la plus grande partie de ce poste.

RÉPARTITION DES DÉPENSES //



RÉPARTITION DES RESSOURCES //



➤ EVOLUTION DES RESSOURCES

Le montant des ressources mises à disposition de l'association en 2005 s'élève à 16.288.608 €, soit une augmentation de 8 % par rapport à l'exercice 2004.

Les financements institutionnels sont en régression de 1,2 % et représentent 70,9% des ressources de l'association. On constate en 2005 une stabilisation des budgets de la Coopération belge (après une hausse de 35% en 2004), associée à une réduction significative des financements issus de l'Union Européenne (plus de 16%). Cette réduction est partiellement compensée par une hausse des financements issus des organismes des Nations Unies (+24%) et des financements issus de Coopérations nationales internes à l'Union Européenne (+13%).

Malgré cette tendance, les fonds issus de la Coopération Belge et de l'Union Européenne représentent encore plus de 52% de nos ressources.

Les financements d'origine privée (fonds issus de fondations ou autres organismes privés) sont en hausse de 37%, mais ne représentent pas plus de 2,5% de nos ressources.

Les produits issus de la récolte de fonds connaissent une forte progression (+ 41%), suite à l'affectation d'une partie des fonds récoltés suite à la catastrophe du Tsunami sur l'exercice 2005 (plus d'un million d'euros). Sans cet apport exceptionnel, le résultat de notre récolte de fonds est en hausse de 4,6%.

Enfin, la hausse des produits exceptionnels et financiers provient essentiellement d'une évolution favorable de l'Euro par rapport au dollar et des placements financiers des fonds mis à notre disposition.

RESULTATS FINANCIERS HIB // BILAN AU 31.12.2005

ACTIF	2003	2004	2005
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	37 401,01	44 223,94	24 508,22
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	303 226,69	294 899,25	302 572,14
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	45 458,77	47 788,25	54 738,38
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	386 086,47	386 911,44	381 818,74
CREANCES	1 054 893,14	1 621 382,7	2 240 338,61
COMPTES DE REGULARISATION	148 589,76	240 332,3	297 798,63
VALEURS DISPONIBLES	2 503 824,32	1 877 283,71	4 791 729,79
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 707 307,22	3 738 998,71	7 329 867,03
TOTAL ACTIF //	4 093 393,69	4 125 910,15	7 711 685,77

RESULTATS FINANCIERS HIB // BILAN AU 31.12.2005

PASSIF	2003	2004	2005
FONDS PROPRES	3 222 310,08	3 039 406,47	2 940 186,84
RESULTAT DE L'EXERCICE	-182 903,61	-99 219,63	38 077,31
TOTAL FONDS PROPRES	3 039 406,47	2 940 186,84	2 978 264,15
TOTAL PROVISIONS	209 566,99	137 598,79	183 269,82
DETTES A LONG TERME	125 562,25	96 281,63	65 637,96
DETTES A COURT TERME	554 124,26	852 165,30	1 176 434,45
COMPTES DE REGULARISATION	164 733,72	99 677,59	3 308 079,39
TOTAL DETTES	844 420,23	1 048 124,52	4 550 151,8
TOTAL PASSIF//	4 093 393,69	4 125 910,15	7 711 685,77

Résultats financiers 2005 //

COMPTES D'EXPLOITATION ANALYTIQUES

DEPENSES	2004	2005
Réalisation des programmes //	13 185 958,61	14 167 665,87
<i>Mise en œuvre des programmes</i>	<i>11 656 411,61</i>	<i>12 634 999,43</i>
Missions exploratoires	9 729,22	13 695,57
Équipement et investissements	1 432 351,72	1 508 758,77
Déplacements, communications et coûts de fonctionnement	1 513 106,46	1 514 198,64
Matériaux et consommables	935 449,28	596 354,99
Transport	150 863,82	235 485,64
Personnel local et expatrié	6 610 909,23	6 420 275,57
Formation, prévention et éducation locale	542 302,06	792 599,19
Soutien aux partenaires, individuels	131 038,43	452 375,18
Suivi et évaluation des programmes	99 289,65	162 134,61
Support actions HIF (Tsunami)		803 035,00
Autres charges programmes	231 371,74	136 086,27
<i>Support aux programmes</i>	<i>1 431 674,26</i>	<i>1 532 666,44</i>
Gestion des opérations	845 960,40	811 611,57
Services spécialisés	585 713,86	721 054,86
Action politique et Education //	392 863,00	436 471,46
Collecte de fonds //	907 055,00	848 442,05
Appel et gestion des dons et parrainages	712 250,00	710 775,50
Communication & événements	194 805,00	137 666,54
Services généraux //	610 966,74	653 951,94
Charges exceptionnelles //	123 457,00	133 687,82
Charges financières //	23 755,00	10 311,32
TOTAL DEPENSES //	15 146 182,61	16 250 530,47

COMPTES D'EXPLOITATION ANALYTIQUES

PRODUITS	2004	2005
Financements publics //	11 685 390,90	11 539 965,72
<i>Organismes internationaux</i>	<i>4 484 563,54</i>	<i>4 082 409,97</i>
Union Européenne	3 657 855,24	3 050 881,00
Nations Unies	826 708,30	1 031 528,97
<i>Organismes nationaux</i>	<i>7 200 827,36</i>	<i>7 457 555,75</i>
DGCD (Plan d'Action)	3 710 953,50	3 725 518,57
Coopération Belge	1 563 679,48	1 630 241,86
Internes à l'Union Européenne	1 322 906,64	1 495 696,52
Externes à l'Union Européenne	603 287,74	606 098,8
Financements privés //	292 418,92	400 027,59
Ressources propres //	2 761 995,82	3 898 962,08
Produits des récoltes de fonds	2 449 448,81	2 570 053,06
Legs & succession	232 616,55	213 751,82
Ventes et prestations de services	79 330,49	76 618,7
Sponsoring	599,97	30 131,25
Autres (Consortium)		1 008 407,25
Autres produits d'exploitation //	184 623,16	179 080,7
Ressources financières //	91 837,64	170 252,21
Ressources exceptionnelles //	30 696,54	100 319,48
TOTAL RECETTES //	15 046 962,98	16 288 607,78
RESULTAT //	-99 219,63	38 077,30

BAILLEURS DE FONDS // 2005**ORGANISMES PUBLICS INTERNATIONAUX****LA COMMISSION EUROPÉENNE**

Le Service d'Aide Humanitaire de la Commission européenne (ECHO)
L'Office de coopération EuropeAid
Fond Européen de Développement (FED)

LES NATIONS UNIES

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS)
Le Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires (UNOCHA)
Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
Le Bureau des Services d'Appui aux Projets des Nations Unies (UNOPS)
L' Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO)
Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)
Le Mine Action Service (UNMAS) / Volontary Trust Fund pour l'Afghanistan

ORGANISMES PUBLICS NATIONAUX

L'Agence Américaine pour le Développement International (USAID)
Le Ministère des Affaires Etrangères de la République d'Irlande (Development Cooperation Ireland)
La Direction Générale de la Coopération au Développement de la Belgique (DGCD)
La Division des Relations Internationales de la Communauté française de Belgique (DRI)
Le Département d'Etat pour le Développement International du Royaume-Uni (DFI)
L'Ambassade du Japon au Cambodge
L'Ambassade de France au Cambodge
L'Ambassade de France en Angola
L'Ambassade de Belgique au Yémen
L'Ambassade britannique en Corée du Nord
La Coopération au Développement Australienne (Ausaid)
Le Ministère des Affaires Etrangères de Belgique
Le Ministère des Affaires Etrangères de Finlande (FINNIDA)

Le Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas
Le Ministère des Affaires Etrangères du Grand-Duché du Luxembourg
Le Ministère des Affaires Etrangères de Suisse (Direction du Développement et de la Coopération - DDC)
Le Ministère de l'éducation du gouvernement flamand
Le Fonds social yéménite pour le développement

FINANCEMENTS PRIVÉS (ONG ET FONDATIONS)

Sa Majesté Norodom Sihanouk
L'Ecole Française de Singapour
Norwegian People's Aid (NPA)
Le Rotary Club canadien (CSG)
La Fondation Peter Donders
La Fondation SUEZ
Hearts of Gold
Caritas Hongkong
Save the Children
Fondation Liliane
De Lijn

AUTRES SECTIONS DE HANDICAP INTERNATIONAL

Certains projets font l'objet d'un contrat de mise en œuvre commune avec les sections luxembourgeoise et suisse de Handicap International.
Avec Handicap International Luxembourg, il s'agit des projets *Hôpital de Bouaké* en Côte d'Ivoire, *Réadaptation à base communautaire* à Cuba, *CABDIC* au Cambodge, *Unité spinale* au Vietnam, *Réadaptation à base communautaire* au Laos et des projets menés au Tibet.
Avec Handicap International Suisse, le contrat concerne le projet de *Centre de réadaptation physique* en Afghanistan.

➤ EVOLUTION DU BILAN FINANCIER

La réalisation d'un résultat positif en 2005 permet d'accroître les fonds propres du bilan, qui s'élèvent après clôture à 2.978.264 €.

Par ailleurs, la gestion pluriannuelle des budgets affectés au soutien des actions mises en place après la catastrophe du Tsunami entraîne une forte hausse du passif (plus de 3 millions d'euros reportés sur les années 2006-2008), compensée par un montant de trésorerie disponible au 31/12/2005 de près de 4,8 millions d'euros.

Le total du bilan atteint 7.329.867 €, soit près du double du montant enregistré au 31/12/2005.

L'afflux important de trésorerie généré par les actions de récolte de fonds liées à la catastrophe du Tsunami a permis de ne pas recourir à l'emprunt en 2005, malgré des délais de paiement conséquents de certains bailleurs de fonds institutionnels.

➤ CONTRÔLE FINANCIER

Le travail de contrôle interne, indispensable pour garantir une gestion optimale de nos ressources, est renforcé par un contrôle externe croissant de nos comptes.

L'ensemble des comptes de l'association est soumis au contrôle régulier de réviseurs d'entreprises (le bureau Dumont-Bossaert, Walt Niel & C°, commissaires aux comptes de notre organisation), qui procèdent à un audit annuel de nos comptes.

Par ailleurs, plus de 70% des financements institutionnels mis à notre disposition font l'objet d'audits spécifiques, réalisés sur le siège ou sur les terrains.

Ces différents contrôles sont les garants d'une gestion optimale et transparente des fonds mis à disposition de l'association.

Editeur responsable : Angelo Simonazzi

Handicap International

Rue de Spa, 67
1000 Bruxelles
Belgique
tel : +32 (0)2 280 16 01
fax : +32 (0)2 230 60 30
e-mail : info@handicap.be

Rédaction : Jeroen Van Hove - Damien Kremer
Réalisation / Graphisme : Chiquinquirá García
Impression : Manufast – ABP
Traduction : Blablaba

Publication gratuite
Contactez Handicap International pour toute
demande d'exemplaires supplémentaires

Een nederlandstalige versie is ook
beschikbaar
An English version is also available

Handicap International est une organisation qui
vit et évolue également grâce à la motivation de
nombreux bénévoles et au soutien régulier de
nombreux partenaires.
Merci

Votre soutien permet à Handicap International
de poursuivre ses actions en faveur des per-
sonnes handicapées.

www.handicapinternational.be

CCP 000-0000077-77

Prévenir, guérir et surmonter le handicap à travers le monde //

➤ DES PROJETS VARIÉS DANS 4 RÉGIONS DU MONDE

Afrique : transition et renforcement

Continent le plus pauvre du monde, l'Afrique est une région où la présence de Handicap International se révèle particulièrement nécessaire pour répondre aux besoins des personnes handicapées. Handicap International y développe des projets dans cinq pays : l'Angola, le Burundi, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire et le Libéria.

Grand et Moyen-Orient : vers l'automatisation des structures locales

La présence de Handicap International dans cette région remonte à 1991 au Kurdistan irakien. En accord avec notre philosophie d'action, nous visons continuellement l'autonomisation de nos projets. C'est chose faite au Yémen et au Kurdistan où nos projets seront remis entre les mains de nos partenaires locaux. En Afghanistan, nos projets se poursuivent dans différentes régions du pays.

Amérique Latine : une présence bien établie dans deux pays

Actuellement, Handicap International est présente dans deux pays : la Colombie et Cuba. Si une intervention dans d'autres pays de la région n'est pas exclue, Handicap International a choisi d'adopter une approche pragmatique visant d'abord à consolider sa présence dans ces deux pays.

Asie : une année de croissance

En Asie, l'année 2005 a été placée sous le signe de la croissance. Handicap International y a particulièrement accru sa présence, avec le lancement d'un programme aux Maldives et une augmentation du nombre et du volume des projets menés.

➤ ACTION POLITIQUE EFFICACE ET SENSIBILISATION EN BELGIQUE

L'unité politique de Handicap International a fait un important travail en vue d'aboutir à une interdiction des bombes à sous-munitions. Dans le même temps, les actions d'éducation au développement se sont poursuivies, essentiellement en milieu scolaire.

➤ UNE CROISSANCE DU BUDGET ET DES FINANCES TRANSPARENTES

L'exercice financier de 2005 montre une croissance du budget de plus de 7% (plus de 16.250.000€) et la réalisation d'un résultat en boni de 38.000€. Plus de 70% des financements institutionnels mis à notre disposition font l'objet d'audits spécifiques, réalisés sur le siège ou sur les terrains. L'ensemble des comptes de l'association est soumis au contrôle de réviseurs d'entreprises du bureau Dumont-Bossaert, Waltniel & C°.

www.handicapinternational.be

